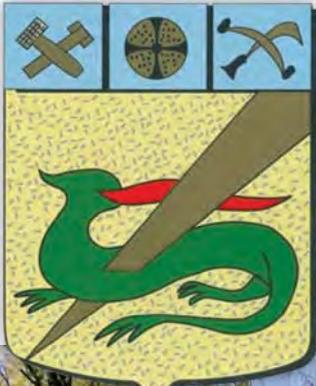


Saint Georges de Pointindoux



Chemin à rénover.



Travaux de la mairie.



Les enfants de l'école publique Paul-Émile Victor.



Les enfants de l'école privée Notre Dame de l'Auzance.



Vie Municipale

• Illuminations de Noël	02
• Transport solidaire	02
• Prévention seniors	02
• CCAS	03
• La supérette automatique XIMITI	04
• Chiffres clés du budget	04
• Elections régionales	04
• Travaux projet Vendée Habitat	04
• Travaux RD 57 entre le bourg et les Moulières	05

Réalizations communales

• Travaux réalisés	06
• Travaux en cours ou à l'étude	08

Vie scolaire, enfance et jeunesse

• Ecole privée et associations	10
• Ecole publique et associations	12

Associations

• Associations sociales et culturelles	14
• Subventions aux associations	15
• Associations sportives et de loisirs	16
• Tous les contacts des associations	21

Vie communautaire

• Les Achard'nés	22
• La voirie	22
• Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay	22

Informations

• Etat civil	23
• Les hébergements	23
• Le mot de l'opposition	23
• Artisans et commerçants	24
• Informations pratiques	25
• Agenda des manifestations	29

Crédits photos : La mairie, la commission information communication. Tirage à 900 exemplaires.
Création graphique : Virginie MAS - 02 51 32 92 41

EDITO

**Madame, Monsieur,
Chers administrés,**

En cette mi-décembre 2020, je relis l'éditorial que je vous ai écrit il y a un an. J'y expose les motifs d'optimisme pour le développement de la commune que je relevais alors. Comme tous les responsables du Pays des Achards, j'étais heureux de voir notre territoire prospérer et j'étais assuré que la tendance se poursuivrait. C'était il y a un an, une éternité...

Il n'est pas nécessaire de vous lister une fois de plus les difficultés nationales dans lesquelles nous nous débattons depuis mars dernier. Je souhaite me limiter au niveau local. Fort heureusement, notre territoire a été peu touché par la 2^{ème} vague de l'épidémie de COVID, un peu plus tout de même que pour la 1^{ère} vague. A ma connaissance, en tout cas, pas de cas grave sur la commune. Mais qu'en est-il économiquement ? Au dire des responsables locaux, c'est le profond contraste qui s'impose: certains secteurs sont quasiment à l'arrêt depuis 8 mois ou ont vu leur activité diminuer énormément. Pour d'autres, la prospérité n'a jamais été aussi grande...Au total, globalement

et pour l'instant, les entreprises du secteur résistent bien, portées par le bâtiment et des travaux publics en plein essor. En témoignent les 30 dépôts de permis de construire pour maison neuve que nous enregistrons à St Georges en 2020.

Ces contrastes économiques vont forcément induire des situations sociales individuelles difficiles et en tout cas inédites sur le territoire de la commune. Entre autres choses, cette épidémie a mis au jour nos grandes fragilités tant collectives qu'individuelles. J'ai demandé au CCAS de St Georges de changer ses prévisions pour 2020 et de cadrer l'aide aux personnes fragiles qui pourrait être la nôtre l'année prochaine, aux côtés des services sociaux. Il s'y emploie actuellement. Cependant, pour le futur, je souhaite que l'action sociale devienne intercommunale au travers d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale. C'est pour moi le seul moyen pour les habitants de nos communes rurales de bénéficier d'une action sociale suffisante et identique sur tout le territoire du Pays des Achards.



Jean-François PÉROCHEAU



*Mesdames, Messieurs,
sans aucun doute mes vœux
de santé et de bonheur
pour vous et vos proches
n'auront jamais été aussi
appuyés que cette année.
J'y joins des vœux
de solidarité entre nous.
Je vous souhaite
une très bonne année 2021.*

Votre maire,
Jean-François PÉROCHEAU



Le lotissement des Bardanes.

ILLUMINATIONS DE NOËL

L'amélioration de la décoration lumineuse des rues du bourg se poursuit.

Cette année, il nous a semblé opportun de mettre la fresque en valeur.

Un projecteur rotatif a donc été installé. Idéal pour créer une ambiance festive et hivernale, il projette sur les murs une animation de flocons ou autres motifs.



Projection de flocons sur la fresque du quai.

TRANSPORT SOLIDAIRE

Objectifs

- Développer dans la commune un service de transport basé sur le bénévolat et l'échange afin de lutter contre l'isolement des personnes.
- Permettre aux personnes isolées de se déplacer pour les nécessités de la vie courante.

Pour qui ?

Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans et/ou dépendantes, habitant la commune

- ne disposant pas de moyen de locomotion,
- ne pouvant momentanément ou durablement conduire.

Pour quels déplacements ?

- Dans un rayon de 30km
- Les déplacements occasionnels,

- Les visites de courtoisie, courses, rendez-vous médicaux, rendez-vous personnels, loisirs...

Sont exclus les trajets pris en charge par l'Assurance maladie.

Comment ça marche ?

1 - Je m'inscris au secrétariat de la mairie et règle l'adhésion annuelle à l'association.

2 - Je contacte le secrétariat de la Mairie 48h à l'avance pour obtenir les coordonnées du chauffeur bénévole.

3 - Je définis les modalités du transport avec le chauffeur.

4 - J'effectue mon déplacement.

5- Je règle au retour, au chauffeur bénévole les indemnités kilométriques et le forfait de prise en charge.

A quelles conditions ?

- 5 € d'adhésion annuelle à l'asso-

ciation Transport Solidaire des Achards pour les bénéficiaires

- 2 € par prise en charge plus 0,40€ du km, à payer directement au chauffeur bénévole.

renseignements

02 51 38 60 56 ou

mairie@saintgeorgesdepointindoux.fr

Appel aux bénévoles

Vous avez du temps, un véhicule et souhaitez devenir bénévole pour le transport solidaire ?

Contactez le secrétariat de mairie au 02 51 38 60 56 pour vous faire connaître et rejoindre l'équipe de bénévoles sur la commune. (Cotisation d'adhésion à l'association de 2€ pour un chauffeur bénévole).

Prévention seniors - Ateliers «Bien vivre chez soi»

Depuis janvier 2019, la Communauté de Communes du Pays des Achards assure la compétence prévention seniors en proposant des ateliers à destination des personnes de 60 ans et plus. Dans un climat convivial et bienveillant, ces ateliers ont pour but de donner aux seniors des conseils pour vivre sereinement leur avancée en âge et créer du lien.

Chaque semestre, le programme d'ateliers sera envoyé par courrier. Les personnes de 60 ans et plus vivant à domicile recevront le prochain dépliant début janvier, pour des ateliers qui se dérouleront de février à juin 2021. La commune de St Georges de Pointindoux accueillera un atelier « conduite ».



Ateliers de conduite, café-débat...

renseignements

Aline DRACHE coordinatrice seniors

07 84 37 39 25 a.drache@cc-paysdesachards.fr



LE CCAS DE SAINT GEORGES DE POINTINDOUX



Préparation des colis aux aînés.



Distribution d'un colis.

Cette année compte tenu de la crise sanitaire, les actions habituelles du CCAS ont été modifiées.

Dispositif «Argent de poche»

Seulement 8 jeunes de la commune nés en 2003 et 2004 ont pu être sollicités. Leurs travaux, supervisés par des encadrants, ont permis d'effectuer des tâches d'entretien d'espaces verts mais aussi de nettoyage des bâtiments pour la rentrée scolaire. Nous comptons redoubler d'efforts pour que cette année, le dispositif soit maintenu et permette de compenser le déficit de l'année précédente. Ainsi, nous incitons les jeunes nés entre 2003 et 2005, n'ayant pas déjà bénéficié du dispositif et souhaitant s'investir, à se faire connaître auprès du secrétariat de mairie. Ils seront ensuite contactés au fil des besoins pour divers travaux durant les vacances scolaires.

Repas et colis aux aînés

Le traditionnel repas des aînés n'a pas pu avoir lieu. Nous savons que beaucoup d'entre vous ont sans doute été déçus d'être privés de ce bon moment de convivialité. Nous pensons bien à eux et la commune a décidé de compenser par un panier garni de produits locaux qui a été distribué avant Noël, aux aînés âgés

de 80 ans et plus. La préparation des colis ainsi que la distribution ont été réalisées par les membres du conseil municipal. A tous, nous souhaitons une bonne année 2021 et espérons pouvoir réorganiser ces moments de convivialité dès que la situation le permettra.

Subventions aux associations

Le conseil municipal a décidé de maintenir le montant des subventions en 2020 et espère que 2021 permettra la reprise des manifestations habituelles.

Les montants votés

• Secours Catholique	500 €
• Resto du Cœur	300 €
• Solidarité Paysans	500 €
• Ligue contre le cancer	200 €
• Fédération des Association de Conjointes Survivants	129 €
• Banque Alimentaire	71 €

Les membres du CCAS

- Président : Jean-François PEROCHEAU,
- Vice-Présidente : Nicole BAUCHET,
- Membres : Myriam ROBIN, Xavier DE PARSEVAL, Sarah GUERIN, Henri SUAUD, Sophie BRIANCEAU, Francine ROBIN.



VIE MUNICIPALE

LA SUPÉRETTE AUTOMATIQUE XIMITI



XIMITI, petite supérette automatique.

Depuis fin octobre 2020, une petite supérette automatique est en service à côté du distributeur de baguettes.

En effet, le conseil municipal s'est prononcé favorablement à la demande d'occupation du domaine public effectuée par le porteur du projet. Nous pensons que ce nouveau service offert à la population saura compléter l'offre actuelle de commerce proposée dans le bourg avec le café de l'Auzance et le salon de coiffure Look e'style mais aussi aux Essais avec France Rurale.

Cette supérette offre un approvisionnement d'environ 200 références produits de base.

Son propriétaire est convaincu qu'elle peut être la solution dans les communes où un commerce traditionnel ne serait malheureusement pas rentable. Il espère ainsi répondre

aux besoins des habitants qui pourront acheter 7 jours sur 7 et 24h sur 24 ! Vous pouvez effectuer vos achats directement sur l'automate ou bien passer commande via l'application mobile "Ximiti" et ensuite venir retirer vos achats. Pour toutes questions ou demandes, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse ximiti.stgeorges@gmail.com.

C'est une première en Vendée en milieu rural et une belle opportunité pour St Georges.

Sachons la saisir et consommons régulièrement pour que Ximiti soit un succès comme le distributeur de baguettes !

en Bref...

Chiffres clés du budget

Budget primitif 2020

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses :

- 1 359 729,11 € pour le fonctionnement,
- 1 203 487,74 € en investissement.

Elections régionales

Les prochaines élections départementales et régionales sont initialement prévues en mars 2021. En raison du contexte sanitaire, un report en juin fait actuellement l'objet d'un débat.

Rappel : les inscriptions sur les listes électorales se font uniquement par internet. Il est dorénavant inutile de se déplacer en mairie pour cette procédure.



TRAVAUX - PROJET VENDÉE HABITAT



16 place des Tilleuls.

Depuis novembre 2017 la commune est propriétaire du bâtiment situé au 16 place des Tilleuls. Acquis pour 69 162,05 € suite à une vente judiciaire, ce bâtiment situé au cœur du bourg n'a jusqu'alors pas trouvé de destination. En attendant un projet, il sert de lieu de stockage pour le comité des fêtes. Le bâti, dans son état et sa configuration actuelle est difficilement exploitable. Le conseil municipal a envisagé plusieurs pistes et a également été sollicité par Vendée Habitat. Cette dernière sollicitation nous semble pertinente, le précédent projet mené avec Vendée Habitat ayant mené à la réalisation de la résidence André VRI-GNON a été un succès.

Le projet actuel permettrait la création de 8 logements intermédiaires répartis en deux bâtiments en R+1 (6 logements T3 et 2 logements T2). Tous les logements bénéficieraient d'un cellier extérieur et d'un espace extérieur. De plus, le projet serait complété par la création de 8 places de stationnement.

TRAVAUX RD-57 ENTRE LE BOURG ET LES MOULIÈRES



Tranchée pour l'assainissement collectif.



Rabotage du bitume.

En 2019, le département nous a fait connaître son intention de refaire le revêtement de la RD-57 entre le bourg et les Moulières. Revêtement qui en a bien besoin.

En pareil cas, tous les gestionnaires de réseaux : eau potable, eaux pluviales, eaux usées, électricité, télécommunications, sont interrogés pour connaître leurs besoins de travaux souterrains dans les 10 ans. Ceci, bien-sûr, a pour but de ne pas détériorer le tapis routier dans les années suivant sa réfection.

- La communauté de communes est intervenue en 1er. Elle vient de raccorder en octobre tous les rive-rains du bourg aux Moulières sur le réseau d'assainissement collectif. Des travaux prometteurs pour

l'avenir de la commune.

- Le SYDEV, pour l'électricité, le téléphone et la fibre, s'est manifesté également. Les réseaux aériens sont effacés du bourg jusqu'aux Poirières depuis la fin novembre. Les fourreaux qui contiendront la fibre optique ont été posés en même temps. Pendant les travaux, la circulation a été réglée par des feux tricolores, sans déviation. Attention, le réseau "fibre" sera mis en service en 2023.
- Orange interviendra également pour son réseau mobile. Le raccordement par câbles du répartiteur de la Châtaigneraie jusqu'à l'antenne Orange posée au stade depuis 18 mois est annoncé. Si les fourreaux sont déjà enfouis le long de la RD

978, aux Moulières en particulier, le raccordement des Moulières au stade se fera sous accotement.

Attention

- Nous savons que les travaux se feront début 2021, sans date précise;
- Le raccordement du répartiteur à l'antenne Orange ne signifie pas mise en service de l'antenne. Nous n'avons pas de date pour cette mise en service.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée par ces travaux. Ils sont cependant indispensables pour le service de tous et pour l'avenir de la commune.



Enfouissement des réseaux électrique et de télécommunication.

RÉALISATIONS COMMUNALES

TRAVAUX RÉALISÉS



Effacement des réseaux rue des Glycines.



Effacement des réseaux rue du Bocage.

Effacement des réseaux

Dans le cadre du SDTAN2 (Schéma directeur territorial d'aménagement numérique) la commune a passé 3 conventions avec le SYDEV pour l'effacement des réseaux souples et l'éclairage public dans 3 rues.

Les travaux rue des Glycines se sont déroulés en novembre dernier afin d'enfouir les réseaux électrique et de télécommunication entre le bourg et le chemin des Poirières sur environ 270 m. Ces travaux d'un montant total de 131 232 € TTC (dont 20 306 € pour l'éclairage public) ont été financés par la commune à hauteur de 33 327 € TTC. Ils ont pu être réalisés sur cet axe fréquenté sans barrer totalement la circulation juste sous alternat avec feux de chantier.

Les travaux d'effacement rue du Bocage ont commencé fin novembre et concernent une longueur d'environ

380 m. Le coût total des travaux pour cette opération s'élève à 230 622 € TTC et est financé à hauteur de 76 623 € TTC par la commune. Malheureusement la voirie n'étant pas assez large, la circulation a dû être déviée pour permettre la réalisation des travaux en toute sécurité.

Enfin une autre opération d'effacement de réseaux sans éclairage public sur une longueur de 180 m a pu être menée par la commune rue de la citadelle. Pour cette rue, le coût total est de 26 544 € TTC dont 6 753 € restant à charge à la commune.

Nous sommes conscients des éventuels désagréments que ces travaux ont pu engendrer. Mais nous espérons que ces effacements de réseaux participeront à l'embellissement et l'amélioration de notre cadre de vie. Ces travaux d'enfouissement restant très onéreux, la commune a pu, grâce au SYDEV et au STDAN2, ne

financer que 116 703 € TTC sur les 388 398 € TTC pour ces 3 opérations. Dès que cela sera possible nous poursuivrons nos efforts pour réaliser de nouvelles opérations d'effacements de réseaux.

Lotissement du Plessage et lotissement des Glycines

La première phase des travaux du lotissement du Plessage est terminée depuis Septembre 2020. Après la réception des travaux, les terrains ont pu être commercialisés et ont trouvé rapidement preneurs au prix de 85 € le m². Vont alors débuter les travaux de construction de leurs maisons par les nouveaux propriétaires sur les 16 lots de ce lotissement communal. Une fois ces constructions terminées, la commune pourra lancer la seconde phase des travaux et réaliser les aménagements définitifs. Ce lotissement proposera des aménagements au



Effacement des réseaux rue de La Citadelle.



TRAVAUX RÉALISÉS



Lotissement du Plessage.



Lotissement des Glycines.



Parking arrêts minute.



goût du jour avec plantations, circulations douces, gestion des eaux pluviales avec des noues, ... Et un cadre de vie appréciable au cœur du bourg et à deux pas des écoles.

Le lotissement des Glycines a lui vu la réalisation des travaux de finitions s'effectuer fin 2020 (éclairage public, enrobé, signalisation, trottoirs). Ce projet est donc maintenant presque terminé, il a permis la création de 9 logements et ainsi vu l'arrivée de nouveaux foyers sur la commune. Dans le même temps, ces travaux ont permis la réalisation de nouveaux stationnements très utiles pour l'école publique.

Ces mois passés ont connu un certain engouement pour les terrains constructibles sur notre commune, espérons que cela pourra se poursuivre et que la commune accueillera de nouveaux foyers dans les pro-

chaines années. Pour ce faire, nous réfléchissons déjà au prochain lotissement communal tout en restant vigilants sur la situation économique actuelle. De son côté, le lotissement privé des Bardanes a lui aussi profité de cette conjoncture. Les dernières parcelles de ce lotissement ont, elles aussi, trouvé preneurs. Ainsi, le promoteur va pouvoir effectuer les travaux de finitions. Une fois terminés, la voirie et les espaces verts seront intégrés dans le domaine communal.

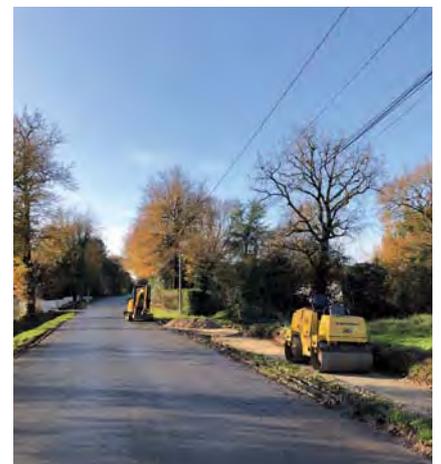
Parking arrêt minute

Pour faciliter le stationnement à proximité du Café de l'Auzance, la commune a réalisé des travaux sur la place adjacente pour un montant de 5 517,49 € TTC. Ces travaux ont permis la création de 2 places de stationnement pour des arrêts minute et 3 places de stationnement traditionnelles. Malgré la suppression de

2 places pour permettre la circulation sur le parking existant, nous gagnerons 3 places supplémentaires. Nous comptons sur votre responsabilité pour utiliser les arrêts minute comme il se doit et ainsi permettre d'éviter le stationnement gênant devant le café.

Sentier du Grison

La sécurisation des trajets piétons sur les axes de la commune se poursuit. Ainsi, les travaux du sentier du Grison ont commencé en décembre dernier. En plus de permettre aux riverains de cheminer en toute sécurité sur cet axe, il relie, pour les randonneurs, des sentiers déjà existants. L'investissement total pour la commune est de 43 910,40 € TTC dont 3 467,27 € de subventions au titre des amendes de polices (Département).



Sentier du Grison.

RÉALISATIONS COMMUNALES

TRAVAUX EN COURS ET À L'ÉTUDE



Rénovation des chemins.



Rue des Genêts.



Chemin de la Rocherie.

Rénovation des chemins

Notre commune dispose de nombreux chemins ruraux qu'il faut entretenir. Cet entretien courant est en partie réalisé avec l'aide des différents exploitants agricoles qui utilisent les chemins. Cette année, la commune a prévu un budget de 31 425 € TTC pour réaliser des travaux plus en profondeur sur certaines portions de chemins qui le nécessitent sans oublier les travaux d'entretien courant sur l'ensemble. En effet, certains chemins n'ont pas connu de réels travaux depuis les années 80. Avec le temps, ceux-ci se sont donc dégradés et il est nécessaire d'intervenir. La commission voirie s'est donc réunie et a décidé d'intervenir cette année sur les chemins suivants pour des travaux d'empierrement, délimitation des rives et entretien/création de fossés :

- chemin de la Guilmandière à la Filatrière pour 350 m
- chemin de la Filatrière à la Rocherie pour 1000 m
- chemin des Moulières à Pointindoux pour 270 m (+ 100 m de fossés)

- chemin de la Boutière à la Chauvinière pour 200 m

Ces chemins sont à vocation principalement agricole, leur utilisation par des voitures les dégrade plus rapidement. Préférez donc l'utilisation des routes pour vos déplacements en voiture et utilisez ces chemins à pied ou à vélo, vous prendrez ainsi le temps de profiter de la nature environnante.

Sentier Pointindoux

La commune et la commission voirie souhaitent continuer la création de liaisons douces. Ainsi après les sentiers du bourg aux Moulières, du bourg au Reynoux, rue du Grison, rue de la Citadelle, RD978, aux Moulières, à la Bardonnière, nous allons intervenir dans le secteur de Pointindoux. Sur une longueur d'environ 800 m, de la boutière jusqu'à la sortie du Petit Pointindoux, nous allons mettre en place un cheminement piétonnier. Pour ce faire, nous réaliserons busage et empierrement où cela est nécessaire. Par contre, vu la largeur de la voirie et pour faciliter la circulation, notamment agricole, il sera difficile d'installer des poteaux ou lisses

pour bien délimiter le cheminement. Le coût du projet est estimé à 52 500 € TTC environ. Pour ce projet une subvention «fond de relance» de 23 500 € est accordée par le département.

Rénovation de la salle polyvalente

La commission bâtiments communaux s'est emparée du sujet et de l'intérêt de rénover, notamment énergétiquement, la salle polyvalente construite il y a plus de 30 ans. Après plusieurs consultations de professionnels et d'architectes, tous s'accordent à dire que cette salle ne nécessite pas de gros travaux de rénovation. En effet, les gains énergétiques potentiels ne seront pas assez importants pour justifier de tels travaux. Le conseil a donc décidé de ne pas engager de travaux lourds mais de tout de même améliorer certains points qui le nécessitent, à commencer par la rénovation de la tisanerie. Il est également prévu de revoir le système de commande du chauffage et d'éclairage ainsi que les serrureries. Enfin, des travaux de peinture sont également envisagés pour rafraîchir l'ensemble. La commission va donc pouvoir avancer sur ce projet et nous espérons que cette salle pourra bientôt vous satisfaire pleinement.

Rénovation de l'ancien atelier municipal

Après la création de la résidence André Vrignon par Vendée Habitat, il reste à la commune à envisager le



Ancien atelier municipal.

TRAVAUX EN COURS ET À L'ÉTUDE

devenir de l'ancien atelier municipal. Il a un temps servi de lieu de stockage pour les associations, mais la configuration du bâtiment ne permet plus cette utilisation. Le bâtiment contient également une petite salle qui était jusqu'alors utilisée par la paroisse.

Vu la situation géographique, nous envisageons un projet de rénovation du bâtiment afin de créer 2 logements locatifs. Ainsi une fois rénové, le bâtiment complètera au mieux l'îlot d'habitations déjà existant.

Les travaux de la mairie

Depuis le 06/07, les services de la mairie ont pris place dans l'ancienne bibliothèque, 18 rue des Glycines, le temps des travaux de rénovation et d'extension de la mairie. Le chantier a pu débuter le 29/06/2020 et suit actuellement son cours. Le bâtiment est hors d'eau / hors d'air depuis mi novembre 2020. Les différents corps de métiers respectent globalement les délais malgré la situation sanitaire et météorologique. Ces travaux représentent un investissement total de 324 205 € HT. La livraison du bâtiment est espérée pour juin 2021, s'en suivra ensuite l'aménagement intérieur et extérieur avant de pouvoir prendre possession de cette toute nouvelle mairie. Le réaménagement de ce bâtiment était devenu nécessaire avec l'évolution démographique de la commune. Nous espérons qu'il satisfera pleinement les administrés et le personnel de mairie.

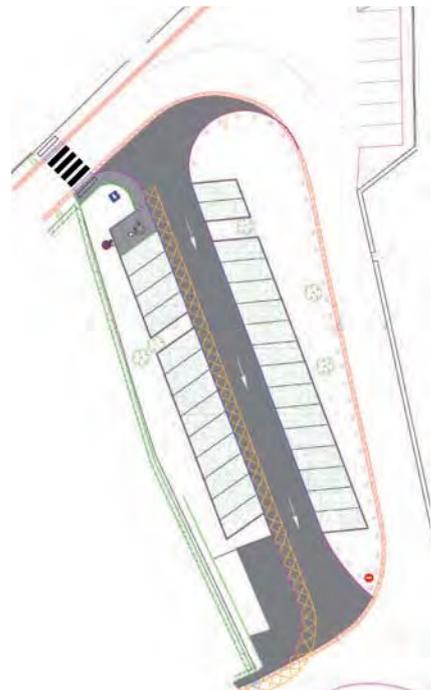
Création du local de stockage pour les associations

Les associations étant essentielles pour la vie de la commune, nous avons toujours souhaité les soutenir dans leurs différentes actions. Pour mener à bien leurs événements, ces associations ont besoin d'un lieu de stockage pour leurs matériels. Nous mettons à leur disposition depuis plusieurs années déjà, un local de stockage dans des bâtiments vacants communaux. Ces bâtiments, parfois peu adaptés au stockage, sont maintenant voués à être utilisés dans le cadre d'autres projets. Soucieux de maintenir notre soutien aux associations, la commune a pour ambition de construire un local de stockage. Celui-ci sera conçu de manière à être fonctionnel. Nous travaillons donc activement à la concrétisation de ce projet.

Parking, place de la Chesnaie

Beaucoup d'entre vous ont sans doute remarqué la transformation de la place de la Chesnaie. En effet, fin octobre, les chênes ont été élagués, ce qui modifie évidemment l'aspect esthétique de cet espace vert. Certains le regrettent sûrement, mais l'élagage est une opération essentielle pour préserver les arbres, leur redonner vigueur et ainsi, prolonger leur durée de vie.

Cette étape s'avérait également nécessaire pour envisager des travaux d'aménagement. Une trentaine de places de parking va être créée avec le souci de garder l'esprit champêtre



Parking place de la Chesnaie.

du lieu. Il devenait en effet indispensable d'organiser et de sécuriser le stationnement, notamment aux horaires d'entrée et de sortie de classes. Les travaux devraient se faire début 2021.



Travaux de la mairie, extérieur et intérieur.

VIE SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

ÉCOLE PRIVÉE MIXTE NOTRE DAME DE L'AUZANCE



L'école privée Notre Dame de L'Auzance.

www.stgeorgesdepointindoux-nddelauzance.fr



Répartition des classes

- PS / MS / GS : 25 élèves avec Emilie MOISY aidée de Mme Cindy CHABOT (ASEM)
- GS / CP / CE1 : 21 élèves avec Hélène DHEILLY (directrice de l'école)
- CE2 / CM1 / CM2 : 28 élèves avec Raphaël DUBOIS

Un enseignement pluridisciplinaire

Notre projet d'école s'appuie sur les 4 axes du projet de l'EC 85, soit :

1. Être attentif à chaque personne
2. L'école, un lieu d'éducation et de vie

3. L'école, des réseaux solidaires

4. Une école ouverte sur le monde

Cette année le projet éducatif porte sur le développement du langage oral et notamment l'enrichissement du vocabulaire des élèves dans le but d'augmenter leur capital de mots et de faciliter la communication entre eux. Nous entamons la deuxième année de ce projet.

La première partie de l'année scolaire est basée sur une remise à niveau des différents apprentissages. En effet, suite au confinement, il est nécessaire de revoir ou d'approfondir certaines notions. La suite de l'année scolaire sera marquée par divers projets sur le thème du respect de l'environnement.

Etant donné le contexte actuel, les différentes sorties culturelles ou en lien avec le thème d'année sont suspendues.

Une écoute, des rencontres, une dimension relationnelle

- Des enseignants qui restent à votre disposition pour échanger sur l'évolution de vos enfants. Des rencontres régulières pour travailler ensemble (école famille) afin de

faire grandir chacun.

- Le dynamisme des associations OGEC et APEL qui œuvrent pour améliorer le confort, l'accueil et le bien-être des élèves.
- Joyeuses fêtes de Noël à tous de la part de l'équipe enseignante de l'école Notre Dame de l'Auzance.

informations

Ecole Notre Dame de l'Auzance
16 rue des Bruyères
85150 St Georges de Pointindoux



Petit cadeau de Noël pour les maternelles.

OGEC DE L'ÉCOLE NOTRE DAME DE L'AUZANCE

Bureau

- Présidentes : Yeliz FOURNIER et Angéline LOIRAT
- Trésorière : Alice DA SILVA
- Secrétaire : Sophie FRADET
- Membres bénévoles : Caroline MARCHAND, Bertrand ROBIN, Alexandre PELIPPEAU, Cédric BIRON, Kévin FEVRIER.

Comme chacun d'entre vous cette année, l'école de Notre Dame de l'Auzance a vécu beaucoup d'aléas et nous relevons le défi permanent de garantir l'épanouissement personnel et citoyen de chaque enfant malgré cette situation sanitaire qui nous touche tous.

L'école est un repère en cette période

de changements, un lieu d'apprentissage, d'échanges, de joies pour nos enfants. L'enjeu de l'OGEC est de faire vivre sereinement Notre Dame de l'Auzance, pour que les enfants gardent le sourire même derrière un masque ! Les membres de l'association tissent des liens précieux pour créer autour et dans l'école une ambiance agréable, chaleureuse et familiale.

L'année 2020 sera surtout marquée par la solidarité

Nous avons, par exemple, été dans l'obligation d'annuler avec regret certaines de nos actions, notamment nos deux ventes de pizzas à emporter, mais vous étiez au rendez-vous avec plus de 220 commandes fin octobre ! C'est pourquoi nous conti-

nuerons à vous solliciter dans les semaines à venir car le programme ambitieux de l'équipe pédagogique ne pourrait voir le jour sans une mobilisation permanente des membres de l'association et votre soutien.

Nous allons prochainement vous faire voyager en restant chez vous grâce à nos ventes de foie gras maison, de saumon fumé maison, de pizzas, de burgers, de rougail saucisse, de tartiflette.

A vos papilles !

Les enfants, leurs parents et l'équipe pédagogique comptons sur vous pour nous aider dans ces actions, et nos futurs projets.

Restons connectés, c'est ensemble que nous réussissons !

ecolenotredamedelauzance



Opération jus de pomme.



OGEC - Préparation du potager.

ASSOCIATION DE PARENTS D'ENSEIGNEMENT LIBRE «NOTRE DAME DE L'AUZANCE»

Les parents d'élèves de l'école Notre Dame de l'Auzance vous présentent leur association.

Bureau

- Présidente : Laura BARRETEAU
- Secrétaire / Trésorière : Aurore MAHE
- Membre actif : Adèle BORDERON

Objectif

Cette association a pour objectif de secondar l'OGEC dans l'animation de l'école et de constituer un interlocuteur supplémentaire pour les différents projets. Dynamiser l'année scolaire en organisant diverses

actions pour les enfants de l'école et leurs parents.

Fonctionnement

Notre association fonctionne grâce à des parents bénévoles qui mettent en place des actions pour financer des projets éducatifs de l'établissement. Elle a pour but un accompagnement des parents dans leur tâche éducative.

Nous pouvons également compter sur le soutien des membres de l'OGEC, des institutrices mais aussi des parents dynamiques toujours prêts à s'activer pour leurs enfants. Nous profitons de cet article pour les

en remercier chaleureusement.

Tous les bénéfices de ces actions servent bien entendu aux enfants de l'école pour lesquels nous avons pu, par exemple, payer les transports pour les sorties, etc. Pour la mise en place de ces projets, notamment le voyage scolaire reporté au printemps 2021, nous avons des actions durant toute l'année scolaire : vente de jus de pommes, paniers de légumes, sapins de Noël, fête des grands-mères...

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette année 2021,

l'APEL Notre dame de l'Auzance



Cycle 1.



Cycle 2.

<https://ecoleprimairepaulemilevictor-stgeorgesdepointindoux.e-primo.fr/>

Equipe pédagogique

- Karen BRACHET (TPS/PS/MS/GS) ;
- Audrey LEMARCHAND (CP/CE1) ;
- Cécile MIGNE-TESSON (CE2/CM1) ;
- Laëtitia RABAUD-LEBLANC (directrice) et Delphine BONNAUD (décharge de direction, CM2) ;
- Soléna DUVAL (ATSEM, cycle 1) ;
- Lucie LAIDET, aide spécialisée à dominante pédagogique ;
- Eric DUPONT, psychologue scolaire ;
- Sylvie PAJOT, aide spécialisée à dominante relationnelle.

Nous sommes très heureux de retrouver notre quatrième classe. Cette réouverture, pour cette année scolaire si particulière, permet d'accueillir nos élèves dans des conditions idéales (il y a environ 20 élèves par classe).

Les horaires

Il y a classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30.

Un service de garderie de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 19h00 est assuré sur le site du périscolaire.

Un lieu d'apprentissage

L'accueil des enfants dès l'âge de 2 ans est proposé. Nos futurs petits élèves ont la possibilité de venir passer une matinée de découverte avant leur rentrée.

Une aide spécifique, adaptée et gratuite est dispensée sur le temps scolaire par le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED) pour nos élèves qui en éprouvent le besoin.

Une école numérique

Les trois classes de l'élémentaire sont équipées d'un tableau numérique interactif. Nous disposons également d'une classe mobile contenant des ordinateurs portables. L'espace numérique de travail e-primo (espace privé et sécurisé) est ouvert aux élèves, parents et enseignants de l'école.

Ces outils nous permettent de varier et d'enrichir nos pratiques pédagogiques et ont été fortement appréciés lors du premier confinement.

Le projet d'école et les temps forts de l'année

Notre projet d'école s'articule autour de trois axes : le langage oral et écrit, le vivre ensemble et l'ouverture culturelle. Chaque axe est développé tout au long de l'année avec des temps forts :

- **éducation à la santé** : organisation d'un petit déjeuner pour sensibiliser à l'importance de ce repas ;
- **sensibilisation à la nature** : les élèves apprennent à être responsables face à l'environnement (étude de la qualité de l'eau, de la biodiversité d'une mare...) ;
- **ouverture culturelle** : spectacles, concerts, initiation aux danses traditionnelles, sorties au cinéma et journées culturelles (vivre à la préhistoire...), chants traditionnels avec intervenant, sorties dans différents musées ;
- **maîtrise de la langue** : intervention de bénévoles de l'association Lire et faire lire.

En EPS, tous les élèves d'élémentaire bénéficient de 8 séances avec un intervenant au gymnase de Beaulieu.

Les élèves du CP au CM1 bénéficient de 10 séances de natation au centre aquatique du Pays des Achards.

A vos agendas !

Cette année, tous les élèves vont s'initier aux arts du cirque. Neuf séances par classe sont prévues au chapiteau de l'association Esprit Cirk situé à La Chapelle Achard. Les enfants présenteront aux familles le fruit de leur travail le dimanche 4 juillet, sous le chapiteau, pour un spectacle unique (si les conditions sanitaires le permettent).

Deux associations dynamiques

L'association des parents d'élèves (l'APEEPPEV) défend les intérêts de tous les élèves et contribue au développement de l'école en apportant un soutien financier (notamment pour les sorties scolaires et des spectacles). Sans le soutien de l'association des parents, l'activité cirque serait impossible.

L'amicale laïque apporte également, par des manifestations variées, son soutien financier aux différents projets de l'école.

Les inscriptions peuvent se faire dès maintenant

Les inscriptions se font à la mairie tout au long de l'année. Vous devrez vous munir de votre livret de famille, du carnet de santé de votre enfant et d'un justificatif de domicile. N'hésitez à contacter l'école pour prévenir de votre souhait d'inscription.

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la directrice par mail ou téléphone pour venir rencontrer l'équipe enseignante et visiter l'école.



Bureau

- Présidente : Stéphanie TRICHET
- Secrétaire : Jeanne PIRAO
- Trésorière : Lucie CALAIS

Le nouveau bureau a effectué une première année en demi-teinte, puisque fauché en plein élan. Le Covid-19 ne nous a pas permis d'aller au bout de nos projets mais n'a pas entamé le moral des troupes. Cette nouvelle année donc, avec ce contexte sanitaire exceptionnel, nous encourage à nous adapter afin de **rendre possible, l'impossible** l'an dernier.

Plus que jamais nous savons que notre accompagnement et soutien financier auprès de l'école est essentiel. Pour rappel, **l'association est une entité indépendante qui réunit des parents bénévoles**. Leur mission relève d'organiser des actions afin de soutenir financièrement l'école.

Chaque participation de parent, qu'elle ne concerne uniquement l'adhésion ou du temps accordé aux projets menés, permet à **chaque enfant**

de pouvoir jouer, se divertir, ou apprendre avec des dépenses pédagogiques, culturelles, ou de matériel.

Cette année, avec des jours meilleurs, nous devons soutenir le projet cirque (annulé l'an dernier). Il constitue 8 semaines de stages en vue d'un spectacle sous chapiteau pour l'ensemble des élèves, avec Esprit Cirk à La Chapelle Achard.

Aussi, notre grande fierté relève du **partage collectif** de certains projets menés avec les parents de l'école privée, Notre Dame de l'Auzance.

« Agir et vivre ensemble est plus qu'un souhait, une réalité »

Les projets menés et à mener*

- **Jus de pomme** : septembre 2020
- **Repas dansant Basque avec « Banda la 7^{ème} »** : samedi 24 octobre 2020 (Annulé-cause COVID-19)
- **Boum grenadine** : samedi 7 novembre avec l'école privée, Notre Dame de l'Auzance (Annulée-cause COVID-19)
- **Bourse Babys & Kids** avec l'école privée, Notre Dame de l'Auzance : 13 et 14 Novembre 2020 (Annulée-cause COVID)
- **Vente de sapins de Noël** avec l'école privée, Notre Dame de l'Auzance
- **Tabliers de cuisine-Adultes et enfants**, décorés avec les dessins de chaque élève sur le thème du cirque
- **Chocolats de Noël** avec Chocodic,

artisan chocolatier à La Roche/ Yon

- **Opération Madeines Bijou** : janvier 2021
- **Opération Brioches Fournée de la Vie** : avril 2021
- **Baby grenier** : mai 2021
- **Opération Barbecue** : mai 2021, vente de colis de viande, avec La ferme Gauvrit de Beaulieu sous La Roche, parents d'élève de l'école.
- **Kermesse** : dimanche 27 juin 2021
- **Baby Grenier**: septembre 2021
- **Dîner Dansant** : octobre 2021
- **Fête de Noël** : samedi 11 décembre 2021

L'association est heureuse d'accueillir toute l'année de nouveaux bénévoles. Etre acteur et responsable du bonheur de nos enfants est une source de fierté incomparable. Venez sourire, partager et faire connaissance avec nous !!!

Je remercie par ailleurs, tous les adhérents & bénévoles présents et futurs à s'investir dans une chaleureuse ambiance.

Stéphanie TRICHET

* Sous réserve d'annulation pour cause Covid 19

informations

Siège social APEEPPEV :
rue des Glycines
85150 St Georges de Pointindoux



CM.



Petit déjeuner à l'école publique.

L'AMICALE LAÏQUE DE SAINT GEORGES DE POINTINDOUX

Une année 2020 difficile pour les familles et pour la vie associative

Face à la pandémie du Covid-19 qui s'est installée durant toute l'année 2020 dans notre pays, l'amicale laïque de St Georges, apporte tout son soutien aux familles qui vivent, chaque jour, des moments difficiles avec des soucis, santé, stress dû au confinement, des difficultés pour aller et venir, pour réunir leurs familles et rencontrer leurs amis...

L'amicale laïque de St Georges, comme toutes les associations, a subi toutes les conséquences des mesures prises pour éviter la propagation de cette pandémie.

Des spectacles annulés

Juste après la déclaration du 1er Ministre, sur le confinement, le vendredi 13 mars 2020, nous avons annulé notre spectacle humoristique «GINETTE la REINE des BOULETTES» qui devait se dérouler le soir même à la salle polyvalente, à guichet fermé. Nous avons essayé de prévenir un maximum de personnes, et dans les semaines qui ont suivi, remboursé toutes les places. **Ce spectacle est reprogrammé le samedi 13 mars 2021.**

Nous avons annulé aussi le spectacle avec JEAN PIEPIE « Les chiens font pas des chats » qui devait se dérouler, le samedi 28 novembre 2020. **Ce spectacle est reprogrammé le samedi 27 novembre 2021.**



Ces spectacles ont engendré un manque à gagner de plus de 2 500 € entre les frais engagés et les bénéfices normalement dégagés pour ces 2 soirées.

Des sections à l'arrêt pendant les périodes de confinement

Bien sûr les sections du yoga, du théâtre, du tennis de table ont été

contraintes de stopper leurs activités, selon les directives sanitaires du moment. Nous tenons à féliciter Mme Valérie GRIVET professeur du Yoga et Mme Elodie GRENSON du théâtre qui avaient anticipé les mesures gouvernementales en proposant des activités adaptées et un protocole de distanciation rigoureux.

Des effets sur la vie de notre association

Nous étions sur un projet pour une nouvelle activité. Nous réitérerons les contacts, début 2021, pour la mise en place d'une nouvelle section en septembre 2021.

Du fait des mesures prises pour se réunir en groupe, nous avons aussi beaucoup de difficultés à mettre en place notre assemblée générale statutaire.

En résumé, cette pandémie, au delà du problème financier, c'est toute la dynamique de notre association qui est en jeu, ce sont les liens distendus dans nos activités et particulièrement vis à vis de la «clientèle» de nos spectacles humoristiques. C'est aussi le manque de vision à moyen terme. Il va falloir être performant dans notre communication pour relancer une nouvelle dynamique créative, proche du besoin de la population, pour notre amicale laïque.

L'amicale laïque soutient l'école publique, laïque, libre et gratuite

La pandémie a beaucoup perturbé la vie des familles, avec la période de confinement, dans l'accessibilité des enfants, à l'école et dans les accueils des différents services péri scolaires. Devant cette problématique sanitaire, l'amicale laïque reconnaît et remercie les enseignants de leurs efforts pour s'être inscrits dans un mode d'enseignement, par télétravail ou par correspondance, ce mode opératoire ne faisant pas partie de leur formation. En dépit des efforts réalisés, nous espérons vivement que les inégalités qui frappent les plus fragiles pourront être rattrapées.

L'arrivée de la 4^{ème} classe a permis un peu plus de confort pour les enfants et les enseignantes. En espérant que

notre école publique communale la conserve pour la prochaine rentrée. Nous souhaitons aussi vivement qu'un projet de construction soit envisagé par les collectivités locales pour remplacer le modulaire inadapté à l'accueil des enfants.

La Laïcité au cœur de nos préoccupations

Notre pays est à nouveau dans un moment tragique de haine qui fait suite à la tuerie de Charlie Hebdo, à celle du Bataclan, aux différentes prises d'otages... la liste s'alourdit malheureusement, avec l'assassinat barbare d'un enseignant, Samuel Paty. Il a consacré sa vie d'homme à la plus belle des missions : éduquer les jeunes dans le respect des lois et des valeurs de la République en lesquelles il avait foi et pour lesquelles il a donné sa vie. C'est un héros de la laïcité

Les militants de l'amicale laïque, sont particulièrement touchés par cet acte de violence lié à la liberté d'expression. C'est tout à fait incompatible avec les valeurs inscrites dans notre Constitution.

Adhésion

- Amicale laïque adulte : 10 €
- Amicale laïque enfant : 3 €
- Tennis de table (UFOLEP) : 32 €
- Pour les activités avec professeur (yoga, théâtre adultes et enfants,) les prestations sont à régler directement à chaque professeur.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles activités, pour les enfants et les adultes, dans le sport, la culture (par exemple dans l'art, la musique, le chant, la danse etc, etc). Nous sommes prêts à aider (financièrement et en logistique) toutes les initiatives permettant de proposer à la population des activités de qualité utiles à l'épanouissement de chacun.

Bureau

- Président : Rémy EVEILLÉ
- Vice-Président : Jean-Luc JOLY
- Trésorier : Moïse GODET
- Secrétaire : Daniel JAULIN.

UNC, SOLDATS DE FRANCE - OPEX



Cérémonie du 11 novembre.

Notre association forte de ses 34 adhérentes et adhérents et de ses 4 années d'existence, reste toujours fidèle à sa vocation, qui est de perpétuer le souvenir des Combattants Morts pour la France : le 8 mai, le 11 novembre, le 5 décembre et autres commémorations.

Ces cérémonies d'hommage qui nous sont chères, ne se sont pas déroulées comme de coutume : la COVID 19 est venue les perturber, voire les annuler. Il en a été ainsi pour les concours de belote de mars et novembre ainsi que pour notre pique-nique de juillet, qui l'an dernier avait été un bon moment de partage, de convivialité.

Malgré tout, cela ne nous empêche pas d'avancer, de rester unis et aussi

de nous ouvrir à toutes celles et ceux qui désirent nous rejoindre, dans l'ambiance excellente et cordiale qui nous anime : vous êtes les bienvenus! Nous devons préparer l'avenir en accueillant une nouvelle génération pleine d'espoir.

Remerciement à la Municipalité pour son soutien.

Dates à retenir pour 2021

- Vendredi 19 mars et vendredi 19 novembre : concours de belote
- Vendredi 9 juillet : pique-nique.

Bureau

- Président : Bernard MANDIN
- Vice Président : Yves GUEDON
- Trésorier : Yves MOREL
- Secrétaire : Claude SARRAZIN.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE SAINT GEORGES DANSE COUNTRY

Pour la 7^{ème} année, les countrydu-siens ont repris leur cours - exceptionnellement le mardi - à la salle polyvalente, avec Sylvie l'animatrice. Deux cours d'une heure sont proposés aux élèves :

- de 18h45 à 19h45, cours pour les danseurs débutants
- de 19h45 à 20h45, cours pour les danseurs novices et intermédiaires.

Vous apprendrez des danses country et linedances, également enseignées dans les autres clubs de Vendée (y compris danses du Pot Commun Pays de Loire), ce qui permet, à ceux qui le souhaitent, de les pratiquer dans les bals.

Adhésion

- 70 € l'année (pour ce tarif préférentiel, vous pouvez suivre un ou deux cours sans surplus).
- Tarif familial dégressif.

Suite à la crise sanitaire actuelle, le bal annuel de l'association a été annulé ainsi que le réveillon country 2020 et il n'y a naturellement plus de cours depuis le confinement.



Réveillon 2019.

En attendant des jours meilleurs
SOYEZ PRUDENTS et PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES.

Subventions 2020

Commune

• USLSG	990,00 €
• Amicale Laïque et ses sections	560,00 €
• Société de chasse	200,00 €
• Union sportive mothaise	220,00 €
• Comité des fêtes	700,00 €
• Chemin fais-en	270,00 €
• Familles Rurales Section Country	100,00 €
• APEEPPEV	230,00 €
• APEL	100,00 €
• OGEC	110,00 €

A noter...

• USLSG

Une subvention exceptionnelle de 2 200 € a été versée pour la prise en charge partielle du coût d'un éducateur sportif pour les saisons 19/20 et 20/21 à hauteur de 1 700 €. Il a également été accordé une aide exceptionnelle de 500 € pour soutenir le club après une année sans manifestations.

• Association Les Grisons

Pas de subvention mais salle gratuite le dimanche matin.

• Scrabble

Pas de subvention mais salle gratuite 1 fois par semaine.

CHEMINS FAIS-EN



Sortie à Saint-Georges.

Que dire de 2020 ?

**Une année particulière que nous ne sommes pas près d'oublier ?
Ou une année qu'on voudrait tous oublier ?**

Même si pour l'essentiel nous passons notre temps à subir et à faire avec, il est évident que c'est tous ensemble que nous devons essayer de rebondir....

Sanitairement, socialement, économiquement... nous risquons encore d'avoir à essayer quelques coups durs.

Restons attentifs, pragmatiques, optimistes et surtout solidaires et nous nous en sortirons !

Discrètement et sûrement, l'association « Chemins fais en » contribue par ses 2 sections locales (création de sentiers et randonnées) à un équilibre environnemental et sociétal.

En ouvrant des sentiers pédestres, en réalisant des plantations d'arbres, en randonnée chaque semaine, chacun offre et s'offre ainsi une bouffée d'évasion, une bouffée d'air ... un meilleur moral.

Retour sur 2020

Même si en 2020 nos activités ont été partiellement mises en veille, nous avons réussi tout de même à faire entre deux confinements, quelques

sorties randonnées le dimanche matin (10 km environ), tout en respectant évidemment les règles sanitaires. Afin d'éviter le covituration les sorties se sont réalisées dans les communes limitrophes. En Septembre / octobre, à voir le nombre important de nouveaux inscrits, nous avons compris que le besoin de s'évader était bien présent.

Sorties des 11 et 18 octobre St Georges

En 2019, les bénévoles de la section « création de sentier » avaient procédé au débroussaillage d'un sentier de 800 m longeant le lotissement de l'Ondière. A l'avenir, celui-ci permettra de relier des sentiers déjà existants en évitant la route goudronnée de Pointindoux. Juste avant le re-confinement, nous avons réussi également à préparer ce terrain destiné à la plantation d'arbustes (en partie réalisée mais ce n'est pas terminé, il en reste à faire) !

Grand merci aux bénévoles pour leur dévouement, à Julien l'agriculteur local qui a bien voulu nous préparer le terrain, à la commune pour son aide matérielle, humaine et financière (subvention annuelle, achat d'arbustes de tuteurs et de protection).

Hiver 2020/2021

En 2020, nous avons également continué à négocier 2 nouveaux secteurs qui devraient être débroussaillés dans l'hiver 2020 /2021

- **Un secteur nature traversant l'Auzance qui ira de l'Ordreville à la Gilardièrre** et qui va permettre d'éviter les 800 m de sentier actuel goudronné. Un projet de création de passerelle est à l'étude actuellement par la commune et la communauté de communes.
- **Un autre secteur nature de 500 m qui ira de la Renelièrre vers la Lucilièrre** et qui permettra de rejoindre le sentier récemment aménagé par la commune à la Bardonnaière.

Ces deux secteurs font majoritaire-

ment partie du foncier communal ... mais ils n'auraient pas pu être reconnus en sentiers pédestres sans la contribution et le bon vouloir des propriétaires, locataires et riverains du foncier concerné, qui ont accepté de signer des conventions d'échanges ou de passage ... Grand merci à tous.

Nous profitons de la vitrine qui nous est offerte, pour remercier nos partenaires publics et privés pour leurs aides financières : la commune de St Georges, l'entreprise Assainissement Simonneau et l'entreprise Hygiène de Vendée. Nous en profitons également pour faire appel à toutes les bonnes volontés, hommes ou femmes, qui apprécieraient de nous rejoindre sur les randonnées ou créations de sentiers. Aucune compétence ou aptitude particulière n'est demandée L'association est ouverte à tous ...La bonne humeur est au rendez-vous ... Inutile de rappeler que nous sommes sur des activités citoyennes.

Agenda

- L'idée de reconduire la « RAND' O CLAIR DE LUNE » un soir de l'été 2021 a été validée par le bureau. 2 parcours au programme, 5 et 10 km. Retenez bien la date : **vendredi 20 Août à partir de 21h00.**
- Nous pourrions également débattre de tous ces sujets lors de notre prochaine Assemblée Générale le **dimanche 7 février à 11h00** salle polyvalente (en présentiel ?), assemblée à laquelle nous convions tous les membres de l'association et citoyens qui voudraient nous rejoindre.

Bureau

- Président : Mario GRÉAU
 - Secrétaire : Olivier BIRON
 - Trésorier : André PALLARDY
 - Membres : Marie-Claude CHAIGNE, Béatrice GAUVREIT, Henri MALRIEU, Antoine PRUNIER, Jean-luc MECHINEAU, Christian POTIER, Denis PROUTEAU .
- GRAND MERCI à toutes et à tous, et surtout « SPORTEZ-VOUS BIEN » !

Consultez notre site <https://cheminsfaisen.sportsregions.fr>
et « likez » notre page Facebook <https://www.facebook.com/cheminsfaisen>

CLUB DES GRISONS - CYCLISTES



Nouveaux équipements pour un groupe de passionnés (de 30 à 70 ans) !

En 2020 le club enregistre une hausse de ses adhérents avec un effectif de 34. Les nouveaux entrants venant des communes environnantes sont les bienvenus en permettant une certaine mixité.

Malgré les périodes de coupure au printemps et en fin d'année, les sorties du dimanche ont rassemblé bon nombre de participants ainsi que celle de 150 km sur Noirmoutier avec

le passage du Gois .

Les sorties (dimanche et mercredi) se font au départ du parking de la salle polyvalente de St Georges. Les horaires de départ varient en fonction des saisons. Les parcours tracés sur open runner sont envoyés par mail de manière à connaître le parcours .

En plus des deux groupes habituels, un troisième groupe s'est constitué

pour ceux qui souhaitent faire une distance moindre avec une allure moins soutenue.

Les équipements (maillots et cuisards) ont été relookés de façon à avoir des couleurs fluo permettant une meilleure visibilité et donc une sécurité renforcée.

Au programme...

Au vu du contexte sanitaire en vigueur en 2020, décision a été prise de ne pas organiser la randonnée vtt et pédestre. Nous espérons tous une amélioration et pour 2021, la date retenue est le 19 septembre.

Le bureau

- Président : Fabrice FÉRÉ
- Vice-président : Jérôme MALRIEU
- Secrétaire : Serge GUILLET
- Trésorier : Michel CAILLY



COMITÉ DES FÊTES DE ST GEORGES DE POINTINDOUX

Le comité des fêtes de St-Georges de pointindoux regroupe plusieurs bénévoles des associations suivantes : l'Amicale Laïque, l'APEEPPEV, l'APEL et l'OGEC, les Countrydu-siens, la société de chasse, Thomas sport, USLSG football. Nous prêtons du matériel : friteuse, faitout, couverts, banc, table ... gratuitement pour toutes les associations adhérentes au comité des fêtes.

Pour les particuliers de la commune, les locations sont possibles avec des prix défiant toute concurrence.

L'organisation et le travail de tout les bénévoles du vide grenier 2019 ont permis de verser un chèque de 500 € pour chaque école

Le bureau

- Présidente/secrétaire : Delphine OLIVIERO
- Vice-présidente : Sarah GUÉRIN
- Secrétaire adjoint : Suzanne RENIER
- Trésorier : Christian POTIER

Retour sur 2020

L'année 2020 a été très calme. Nous avons dû annuler tous nos événements : la fête de la musique, le vide-grenier, la randonnée gourmande et les Saint-Georges de France.

La Covid 19 est encore plus féroce que notre dragon. L'association des Saint-Georges de France pense qu'il va être difficile pour Saint-Georges de Reintembault (35420) d'organiser sereinement le rassemblement pour 2021. La décision définitive sera prise en début d'année.

En espérant que l'année 2021 et que la situation sanitaire nous permettent d'organiser tous les événements qui n'ont pas eu lieu l'année 2020.

Le comité des fêtes est ouvert à toute proposition de nouvelles manifestations pour faire vivre la commune de Saint-Georges-de-Pointindoux.

Remerciements

Le nouveau bureau tient à remercier Valérie d'avoir présidé depuis mai 2017 le comité des fêtes. Nous espérons pouvoir assurer aussi bien les manifestations de 2021.

Nous remercions tous les bénévoles de pouvoir encore donner un peu, beaucoup, passionnément de leur temps, de partager les bons et les moins bons moments tous ensemble, les habitants de la commune qui participent aux manifestations, la municipalité, les sponsors... Bref merci à vous !

Toutes nouvelles associations ou personnes voulant rejoindre notre jeune équipe dynamique et motivée du comité sont les bienvenues. N'oubliez pas de prendre de jolis clichés de nos événements afin de pouvoir faire vivre notre page facebook : comité de pointindoux

Soyons certains que notre dragon vaincra cet ennemi invisible et que nos rassemblements pourront reprendre sans crainte et dans la même ambiance conviviale et festive que nous avons toujours connue ! Gardons notre enthousiasme et le désir de nous revoir dès que possible, le comité vous souhaite une meilleure année que 2020 ! Tous nos vœux de bonheur pour 2021.

USLSG - UNION SPORTIVE LANDERONDE ST GEORGES



Equipes U18 2020-2021

Site internet : uslsg.footeo.com

Page facebook : Union Sportive Landeronde Saint Georges

Cette année est marquée par la covid-19 pour l'Union Sportive Landeronde Saint Georges, qui entame sa 29^{ème} saison. Le club a connu des changements importants durant la trêve estivale, avec une descente en D3 suite à l'arrêt prématuré des compétitions, un budget de fonctionnement déficitaire, l'arrivée d'un nouvel éducateur senior, le retour d'une équipe féminine senior, de nouveaux membres au sein du conseil d'administration, et un nouvel éducateur mis à disposition par la Mairie de Landeronde pour l'école de football des 5 à 14 ans.

2020-2021

Le travail de ce nouvel exercice 2020-2021, a été basé autour d'un recrutement local de joueurs au sein de nos deux communes pour la catégorie senior. De même pour les U18, ce qui nous a permis d'engager cette équipe en autonomie.

Les objectifs annoncés en début de saison, sont un maintien en haut de tableau pour l'équipe fanion en D3 en intégrant nos U18, jouer la montée en D4 pour l'équipe 2, la pérennisation de l'équipe féminine. Actuellement nous sommes leader dans chacun de nos championnats respectifs.

Les U15 et U18 ont décroché la montée en D2 lors de la 1^{ère} phase.

Pour nos catégories football animation, les mots d'ordre restent de prendre du plaisir, progresser et le respect. Notre commission jeune essaye de répondre aux attentes de nos enfants licenciés en essayant de mettre en place des activités selon l'évolution sanitaire.

Effectif

L'USLSG compte à l'heure actuelle 174 licenciés. L'effectif est réparti comme suit :

- 2 équipes seniors, niveau départe-

mental (D2 et D5)

- 1 équipe senior féminine
- 1 équipe football Loisirs
- 4 arbitres officiels (Ligue2, D1, D2, Ligue jeunes)
- 1 équipe U18
- 1 équipe U15 (entente Beaulieu)
- 1 équipe U13
- 2 équipes U11
- 20 enfants U6 à U9

Afin de pérenniser la vie du club, l'USLSG organise habituellement différentes manifestations pour vivre sereinement une saison. Suite à la situation Covid, aucune manifestation n'est envisageable pour le moment. Nous espérons un retour à la normale pour mettre en place notre loto et une fête en plein air sur la fin de saison. Nous espérons également pouvoir organiser la 5^{ème} édition de notre Trophée USLSG.

Remerciements

Toutes ces animations ne pourraient être mises en place sans la présence de nos partenaires, bénévoles, dirigeants, supporters, parents...

Le club remercie toutes ces personnes pour leur participation, sans eux, nous n'existerions pas... Nous ne sommes malheureusement jamais assez nombreux, plus on est, mieux c'est... différentes commissions vous ouvrent leurs bras afin de nous aider.

Nous apportons un énorme soutien à nos partenaires ainsi qu'à toute la famille jaune et bleu dans cette période très compliquée. Alors, rejoignez-nous au sein de l'USLSG !!!

Unifier Ses Liens, Sortir Gagnant !!!

Nous tenons à remercier les municipalités pour le soutien financier accordé entre les deux saisons suite à la crise sanitaire, un merci aux services techniques pour l'entretien des infrastructures mises à notre disposition.

L'USLSG vous souhaite ses meilleurs vœux de santé et de réussite professionnelle et sportive.

Bureau

- Président : Gaëtan RICHARD
- Vice-Président : Stéphane MAROLLEAU
- Trésorier : Christian POTIER
- Secrétaire : Cindy MARTINET

ASSOCIATION THOMAS SPORT

L'association THOMAS Sport est une association loi 1901 qui a pour but de favoriser la pratique du sport automobile. Elle fût fondée en 1994. Aujourd'hui l'association gère le parcours de David et Olivier THOMAS sur les épreuves de la coupe de France des rallyes. Vous pouvez suivre les performances des pilotes ainsi que vous tenir informer des « news » sur notre page Facebook, www.facebook.com/AssociationThomasSport.

Nous en profitons pour remercier nos principaux partenaires : le Garage Espace Auto 85 à Saint Georges de Pointindoux et Lavage Auto des Oudairies, à Ste Flaive des loups & face au CHD à la Roche/Yon.

Association THOMAS Sport : Chez ESPACE AUTO 85 - ZA la Chataigneraie Rue de la citadelle - 85150 St Georges de Pointindoux



ATELIER INFORMATIQUE



pour en savoir plus : <http://atelier-informatique.pagesperso-orange.fr>

Ça pianote toujours

Ouvert depuis janvier 2016, l'atelier informatique réunit chaque mardi soir de 17h30 à 19h00 des participants souhaitant mieux maîtriser leur PC.

Il se tient dans la salle «bleue» de la garderie périscolaire, rue de la Chesnaie. Cet atelier est animé sur

un mode ludique et dans la bonne humeur par Alain GIRARDOT. L'accès est libre, chaque participant apporte son propre équipement, mais il est possible de suivre une séance avec les autres participants.

Reprise de l'atelier quand le contexte sanitaire le permettra.

Club de Scrabble

Depuis de nombreuses années, tous les jeudis après-midi du mois (sauf vacances scolaires) une équipe de scrabbleuses et scrabbleurs se retrouve pour jouer, développer la forme «mentale», entretenir la mémoire en passant un moment convivial sans compétition.

Si vous désirez découvrir ce jeu, ou participer, venez nous rejoindre le jeudi à 14h00 salle polyvalente de St Georges, à partir du 7 Janvier 2021.

L'équipe vous attend, et vous accueillera avec plaisir.

Meilleure Année 2021.



BIBLIOTHÈQUE DE ST GEORGES DE POINTINDOUX



La bibliothèque de st Georges, membre du réseau des bibliothèques du Pays Achards est un lieu de vie et de découverte ouvert à tous.

Adresse actuelle

1 rue des glycines (salle bleue de l'accueil péri-scolaire).

A votre disposition

Romans, documentaires, bandes dessinées adultes et enfants, albums et CD variétés et classiques.

Un budget est alloué par la CCPA

pour l'achat de livres trois fois par an. La bibliothèque départementale avec un service de navettes régulières complète l'offre de choix proposée aux lecteurs.

La consultation sur place est libre mais l'inscription (gratuite) pour les prêts est nécessaire.

Le réseau des Achards est ouvert sur l'ensemble du territoire de la communauté des communes des Achards. Chaque personne inscrite dans sa commune peut emprunter un document dans la bibliothèque de son choix, ou le faire venir par la navette hebdomadaire dans sa commune.

Informations et consultation des documents disponibles sur le portail des Achards :
www.bibliothèquesdesachards.net

Le portail e-media du conseil départemental est accessible gratuitement, il contient : livres numériques, VOD, musique, presse, cours de langue. Se renseigner à la bibliothèque.

Nous accueillons volontiers les classes et organisons des expositions.

Nous lançons un appel aux personnes de la commune qui pourraient donner un peu de temps pour faire vivre votre bibliothèque. Des formations sont organisées par le réseau ou la BDV et ceci gratuitement.

Notre équipe a besoin de se renforcer pour répondre à la demande de nos lecteurs.

Les personnes intéressées pour rejoindre le groupe de bénévoles pour les permanences, l'accueil des classes ou la réparation des livres, seront les bienvenues.

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi, de 10h00 à 12h00
- Samedi, de 10h00 à 12h00

Ces horaires peuvent être modifiés dans l'année, vous serez prévenus par mail et vous pouvez toujours consulter le site de bibliothèques des achards.



SAVENA (Solidarité Amitié VEndée Afrique) est une association humanitaire intercommunale qui se consacre à la lutte contre la malnutrition infantile. Ses modes d'action et ses activités évoluent au gré des besoins de ses partenaires, de ses possibilités et des circonstances.

Savena est historiquement partenaire de l'association «Terre verte» qui développe un projet visant à restaurer les terres dégradées par la sécheresse persistante, mais aussi par des pratiques culturales agressives.

Terre Verte propose, aux paysans burkinabés, différentes techniques basées sur l'agroécologie et l'agroforesterie comme, entre autres, la création de périmètres bocagers. Elle a créé au nord de Ouagadougou cinq fermes-pilotes qui vulgarisent ces méthodes auprès des paysans qui les entourent. Ainsi depuis 30 ans ont été aménagés 1260 hectares de périmètres bocagers qui permettent à 300 familles d'améliorer leur suffisance alimentaire.

L'une de ces fermes, celle de Guiè, est gérée par une association de 16 villages : l'AZN (Association Zoramb Naagtaaba). En plus des activités agricoles, cette dernière a développé plusieurs autres sections orientées vers l'éducation, la santé et la petite enfance avec une pouponnière.

C'est à ces différents programmes que SAVENA apporte son aide dans la mesure de ses moyens.

Un conteneur pour le Burkina

Concrètement en 2020, l'association a affrété un conteneur de 76 m³ parti quelques jours avant le premier confinement. Il contenait du matériel agricole, différents dons récoltés par SAVENA, mais aussi par plusieurs autres associations françaises avec qui elle est en relation.

Le gros du chargement était constitué par 45 m³ de lait infantile destiné à l'Union nationale des centres d'aide à l'enfance en difficulté, soit 60 établissements qui accueillent 3000 enfants.

Ce don de lait avait été collecté auprès d'une grande coopérative laitière française par les «Amis de Guiè», une association aveyronnaise

partenaire de SAVENA.

L'envoi de conteneurs est une action essentielle pour nos partenaires au Burkina. Ils leur permettent de rapatrier les fournitures et matériels agricoles qu'ils ne peuvent pas se procurer sur place.

Pour SAVENA leur organisation est une charge importante qui s'étale sur plusieurs mois. Depuis plusieurs années, elle était assurée par un membre de l'association, qui a souhaité en être déchargé. Deux nouveaux membres se sont portés volontaires pour reprendre le flambeau.

Un projet d'adduction d'eau

Autre action développée en 2020 : l'adduction d'eau dans un quartier du village Guiè. Ce projet permettra d'apporter l'eau au nouveau marché ainsi qu'à tout un quartier et à plusieurs établissements scolaires qui regroupent près de 1000 élèves du primaire au lycée. La distribution de l'eau sera gérée par le Conseil villageois.

Le projet comporte un forage, un château d'eau de 10 m³, au sein du nouveau marché, un système de pompage électrique à énergie solaire, l'installation de 4 bornes-fontaines avec éclairage et la mise en place d'un comité de gestion de l'eau et assurer sa formation.

Ce projet d'un montant de 56300 € est subventionné principalement par Vendée Eau et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, dans le cadre de la loi Oudin/Santini; chaque entité apportant 25000 € soit 89 % au total; Savena finance à hauteur de 5,5 %, soit 3000 €. L'AZN et la population de Guiè apportant les 5,5 % restant.

La convention est en cours de signature; les travaux devraient démarrer

rapidement.

Des graines pour Haïti

Après le tremblement de terre de janvier 2010, SAVENA avait lancé diverses opérations en direction d'Haïti, comme l'envoi de lait. Après la disparition des quotas de laitiers et, par le fait, des dons de lait des agriculteurs, mais aussi par manque de partenaires sur place, l'action sur Haïti a changé de visage. Un des membres de SAVENA, ancien conseiller maraîcher est en contact avec plusieurs grands producteurs de semences maraîchères. À chaque fin de saison et depuis plusieurs années, il collecte ainsi des graines dont le taux de germination a baissé; elles ne sont plus commercialisables, mais restent pour autant utilisables. Ainsi dans les semaines qui viennent près de 100 kg de graines transiteront vers 6 associations haïtiennes par un conteneur organisé par l'association Appel-détresse de Nantes.

La situation actuelle rendant les réunions difficiles, les projets de SAVENA sont en sommeil. On peut cependant tabler sur une nouvelle expédition de graines en Haïti, et pour le Burkina, le suivi du projet d'adduction d'eau et peut-être un nouveau conteneur avec entre autres un tracteur agricole.

SAVENA est toujours prête à accueillir de nouveaux membres et de nouveaux bénévoles!

Bureau

- Président : Jean-François PÉROCHEAU
- Vice président : Daniel COUTRET
- Vice président : Clément ERIAU
- Vice président : Gilles SACHOT
- Trésorier : Jean-Maurice GUILBAUD



TOUS LES CONTACTS DE VOS ASSOCIATIONS

Noms des associations	Fonction / Contact	E-mail	Téléphone	Page
Ecoles et associations scolaires				
Ecole publique Paul Emile Victor	Directrice : Laëtitia RABAUD-LEBLANC	ce.0851285k@ac-nantes.fr	02 51 05 68 59	12
APEEPPEV	Stéphanie TRICHET	apeeppev85@gmail.com	06 60 09 83 69	13
Ecole Privée Notre Dame de l'Auzance	Directrice : Hélène DHEILLY	ec.stgeorgesdepointindoux.nddelauzance@dddec85.org	02 51 38 63 56	10
APEL Ecole privée	Laura BARRETEAU		02 51 31 36 27	11
OGEC Ecole privée	Yéliz FOURNIER	yeliz.fournier@gmail.com	06 17 31 15 37	11
Associations sociales et culturelles				
Amicale Laïque Sections yoga, théâtre, tennis de table	Rémy ÉVEILLÉ	doremyeve@orange.fr	02 51 34 05 27	14
	Yoga : Valérie GRIVET	jodhur@hotmail.fr	06 26 56 75 28	
	Théâtre : Elodie GRENSON	parolesdelutins@hotmail.fr	06 29 97 34 54	
	Tennis de table : Fabien LEMPEREUR		02 51 43 71 13	
Atelier informatique	Alain GIRARDOT	agirardot@wanadoo.fr	07 68 26 46 34	19
Bibliothèque	Francine ROBIN	bibliotheque.sgp@cc-paysdesachards.fr	02 51 62 45 58 06 17 64 61 80	19
Chemins fais-en	Mario GREAU	chemins.fais.en@gmail.com	06 41 77 45 56	16
Comité des fêtes	Delphine OLIVIERO	comitedepointindoux@gmail.com	06 17 91 78 80	17
	Location Matériel : Armand ROBIN		02 51 05 65 73	
Savena	Jean-François PEROCHEAU	savena.humanitaire@orange.fr	02 51 98 10 92	20
Scrabble	Francine ROBIN		02 51 05 65 73	19
Soldats de France UNC	Bernard MANDIN		02 51 34 01 48 07 50 33 90 56	15
Associations sportives et de loisirs				
Famille Rurales - Countrydusiens	Laurence AMIAUD	lescountrydusiens@gmail.com	07 51 61 94 77	15
Les Grisons - Cyclistes	Fabrice FÉRRÉ		07 80 48 10 04	17
P.N.S. - Préparation Nombalais Sports	Gilles NOMBALAI		02 51 05 61 08	
Société de chasse	Guy TRICHET		06 21 12 69 72	
Thomas Sport	David THOMAS	davidthomas85@orange.fr	06 20 51 23 18	18
Trico'Thé	Gisèle JOLY	auplaisirdetricothe@gmail.com	06 89 50 49 26	
Union Sportive Landeronde - St Georges	Gaëtan RICHARD		06 26 01 38 39	18
	Stéphane MAROLLEAU		06 26 20 30 89	

VIE COMMUNAUTAIRE

« LES ACHARD'NÉS » - Activités jeunesse du Pays des Achards



L'accueil de loisirs propose des animations pour les 11-14 ans les mercredis de 14h30 à 17h30 et pour les 14-17 ans les vendredis de 19h30 à 22h00. Sont également organisées des activités en périodes de vacances scolaires mais aussi des séjours d'été (le programme est diffusé environ un mois avant).

Quatre espaces jeunes sont utilisés selon un planning défini (La Chapelle Achard, La Mothe Achard, Sainte Flaive des Loups, Saint Georges de Pointindoux). Un ramassage en Minibus ou en car s'effectue sur ces quatre communes. Le jeune peut prendre le transport quand l'activité ne se déroule pas dans sa commune.

Nouveauté 2021

Les Jeunes du Girouard peuvent participer aux activités et prendre le transport dans la commune de leur choix (choix de la commune de transport à préciser lors de l'inscription).

Inscriptions sur le portail familles
<https://cc-paysdesachards.portail-familles.net/>

Vous y retrouverez également toutes les informations (règlement intérieur, fiche d'inscription, programmes d'activités...).

renseignements

- Directrice 11-14 ans : Cindy LENESTOUR - 06 42 80 94 60
- Directrice 14-17 ans : Jasmine LOUINEAU - 06 48 79 19 48

Tél. 09 67 71 58 96
achardnes@cc-paysdesachards.fr
<https://www.facebook.com/AchardNes/>



en Bref...

La voirie

La communauté de communes du Pays des Achards va prochainement intervenir pour des travaux de voirie dans des rues où elle en a la compétence. Deux lieux-dits ont été identifiés comme nécessitant des travaux d'entretien et d'amélioration.

- **La Renelière** : environ 350 ml de travaux de voirie et amélioration du réseau d'eau pluvial pour un montant de 11 635,80 € TTC
- **La Bardonnière** : environ 300 ml de travaux de voirie pour un montant de 10 118,40 € TTC



SYNDICAT MIXTE DES MARAIS, DE LA VIE, DU LIGNERON ET DU JAUNAY



Bassin versant de la Vie et du Jaunay - Bilan du programme de travaux sur les cours d'eau et marais



Renaturation du Ligneron

Le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay a engagé en 2019 une **étude bilan du Contrat Territorial 2015-2019** qu'il coordonne dans le cadre de la mise en œuvre du **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)**. Sur les cours d'eau et marais du bassin versant, les travaux suivants ont été réalisés :

- 49 km de ripisylve restaurés
- 23 km de fossés de marais doux ou d'étiéris en marais salés curés
- 206 points d'abreuvement impactant le cours d'eau aménagés
- 45 km de berges restaurés par technique mixte, adoucissement

de berges et/ou mise en place de clôtures

- 23 ouvrages hydrauliques aménagés pour la continuité écologique
- 3 km de plantations en rive
- 11 km de cours d'eau renaturés
- 34 petits ouvrages de franchissement aménagés pour la continuité écologique
- 1 frayère à brochet créée
- gestion des plantes exotiques envahissantes.

Ces travaux et actions d'accompagnement représentent un budget de **3 040 152 €** soldés fin 2019 (et 622 102 € restant à réaliser en 2020). Ce programme pluriannuel a été mis en œuvre grâce au soutien financier de **l'Agence de l'eau Loire-Bretagne**, du **Conseil Départemental de la Vendée** et du **Conseil Régional des Pays de la Loire**, portant le taux moyen de subventions publiques à 64 %.

Le reste à charge est financé par les maîtres d'ouvrage, principalement par le Syndicat Mixte des Marais,

de la Vie, du Ligneron et du Jaunay, grâce aux contributions budgétaires des **Communautés de communes** concernées par le bassin versant : **Pays de Saint Gilles Croix de Vie, Vie et Boulogne, Pays des Achards, Challans Gois Communauté et Océan Marais de Monts.**

Un nouveau programme d'actions sera défini pour les 6 prochaines années, en concertation avec l'ensemble des acteurs, visant à concilier qualité des cours d'eau et des marais et usages de l'eau.

renseignements

Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay
ZAE du Soleil Levant - 2 impasse de l'Aurore - 85800 Givrand

Tél. : 02 51 54 28 18
marais.vlj@orange.fr
www.vie-jaunay.com

ÉTAT CIVIL 2020

Naissances	Mariages	Décès
<ul style="list-style-type: none"> Enaël POULAILLEAU le 12 janvier Camille BRAUD le 8 mars Laly FAUSSABRY le 19 mars Louis MOREAU le 21 mai Lila TEXIER le 28 mai Margaux CHEVOLLEAU le 2 juin Pablo BLAINEAU le 8 juillet Louis MOREAU le 16 juillet Emi POIRIER le 17 juillet Abbie MARQUES le 20 septembre Milan HELIER le 25 septembre Marine CHEVASSON le 4 octobre Ezekiel ESCADA le 23 octobre Chelssy CRAPET le 14 décembre 	<ul style="list-style-type: none"> Eric VENOT et Sandrine GAUDERAT le 6 juin 	<ul style="list-style-type: none"> Claude GUILBAUD à 72 ans le 24 septembre Diana ADCOCK née GARNESS à 83 ans le 1^{er} octobre Bernard ROBINE à 87 ans le 1^{er} octobre Chantal POIRIER à 70 ans le 11 octobre Hélène GABORIT née FAVROU à 94 ans le 21 octobre

LES HÉBERGEMENTS À SAINT GEORGES DE POINTINDOUX

Gîte ★★★ Roland Garros	Pascal BOURDILLEAU	3 rue des Sarrazins Les Essais	02 51 31 36 85 06 89 91 57 20	locations.pristim@gmail.com	1	2/3 pers
Gîte ★★ La Petite Maison	Anne DE PARSEVAL	2 rue des Carriers	02 51 05 62 61	xavieranne.de-parseval@orange.fr	1	6 pers
Gîte La Fragonette	Alain DOUCET	32 rue de l'Océan	02 51 38 66 33 06 31 70 56 34	alain.doucet3@wanadoo.fr	1	4 pers
Gîte La Lucilière	Christophe LEROZIER	16 La Lucilière	06 25 82 02 64	christophe.lerozier@gmail.com	1	8 pers + 1BB
Gîte ★★★★★ Le Pied Sec	Isabelle MACADRÉ	Pied Sec	02 28 15 31 26 06 09 03 46 51	isabellemacadre@orange.fr	1	6 pers
 ★★★★★	Mourad REDOUANE	17 rue du Pont de Pierre	02 51 38 68 51 06 12 92 64 49	lydie.lepeltier@hotmail.fr	1	6 pers
Gîte ★★★★★ l'Hermione	Aurélie TESSON	8 rue du Vieux Moulin	07 60 87 01 78	bernardtesson85@hotmail.fr	1	10 pers

Comité Départemental du Tourisme de la Vendée : déclarations de chambres d'hôtes sur www.chambres-hotes-vendee.fr

Le mot de l'opposition

Notre liste «AVEC VOUS ST GEORGES AUTREMENT» proposait dans son programme la construction d'une salle de sport, bénéfique pour nos écoles et les habitants. Nous sommes satisfaits de voir que ce projet voit le jour.

Nous constatons que pour l'instant, il manque une structure pour les jeunes de la commune. Pour pallier au faible nombre d'activités à St Georges, pourquoi ne pas proposer la réouverture du foyer des jeunes ?

L'année 2020 et ses restrictions dues à la crise sanitaire a montré combien il était important de s'occuper de l'environnement et de ses commerces de proximité. Nous continuerons à soutenir les actions qui iront dans ce sens.

INFORMATIONS DE SAINT GEORGES

ARTISANS ET COMMERÇANTS DE ST GEORGES DE POINTINDOUX

Entreprises	Activités	Adresses	Téléphones
ARNAUD SIMONNEAU	Assainissement	15 rue du Vieux Moulin	02 51 34 92 46
ATELIER Mobil 'Home	Réparation de mobil 'home	18 rue La Guédanchère	06 08 86 91 12
AUTO SÉCURITÉ	Contrôle technique automobile	66 rue de l'Océan	02 51 05 91 82
AUX COULEURS DE L'AUZANCE	Peinture	16 rue de la Citadelle	06 77 72 26 04
BRICKEVENT	Création, Animations, Organisation d'événements LEGO	4 rue du Logis	06 14 30 25 33
CAFÉ DE L'AUZANCE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE	Bar Tabac Journaux Vente à emporter	place des Tilleuls	02 51 38 67 89 06 07 50 21 58
CANISLIFE	Loisirs et services pour animaux	Le Grand Patis	06 36 72 31 67 06 88 80 43 87
CASELLI Valérie	Négoce immobilier	9 rue de la Chesnaie	02 85 52 68 00
CHRIS CHROME	Chromage tous supports	29 la Bardonnaire	06 77 66 66 41
D&C Beauty	prothésiste ongulair et ciliaire		06 79 88 84 40
DELAPRÉ Mathieu	Menuiserie	12 ZA la Châtaigneraie	06 81 96 89 97
DEP-INFO 85	Dépannage informatique	22 bis rue de la Boutière	06 99 09 29 46
EDEN SWIM	Installateur Piscine	18 rue du Coteau	06 63 69 37 51
EFFICITY	Consultant Immobilier	12 La Gilardière	06 60 09 83 69
ESPACE AUTO 85	Garage, vente automobile	14 ZA la Châtaigneraie	02 51 34 04 67 02 51 34 03. 47
FERRÉ Arnaud	Électricité	18 rue de l'Ormeau	06 42 92 13 68
France RURALE SPS	Négoce Jardinerie, négoce grains engrais	62 rue de Nantes	02 51 05 60 94
GARDEN SERVICES	Entretien jardins	13 rue de la Chesnaie	02 51 43 73 89 06 12 27 31 73
HYGIENE DE VENDÉE	Traitement nuisibles	15 rue du Vieux Moulin	02 51 46 68 17 06 80 95 08 54
JASPIERRE Geoffrey	Peintre Décorateur	18 La Boutière	06 68 49 59 27
L'EAU Zance 85	plomberie-chauffage		07 49 07 81 15
LA P'TITE MENUISERIE	Menuiserie	2 la Guilmandière	06 19 12 22 97
LES P'TITS MATELOTS	Micro-crèche	22 ZA la Châigneraie	06 74 39 57 91
LETISERVICES	Aide à la personne	22 rue des Glycines	06 23 11 35 95
LOOK e'STyle	Coiffeuse	20 rue des Glycines	02 51 40 70 07
MB-MACHINES OUTILS	Maintenance industrielle	ZA la Chataigneraie	02 51 34 07 94
MOUSSEAU Alain	Négoce Auto	42 rue de Nantes	
PAILLARD Béatrice	Naturopathie et soins associés	La Guilmandière	06 17 79 04 69
RABILLER Laurent	Peintures, revêtements murs sols	5 les Etangs	02 51 05 93 83 06 71 01 99 .91
ROBIN Carrelages	Carreleur	5 rue des Fragonnettes	02 51 05 66 74 02 51 46 69 24
SARL BARIBAT	Menuiserie	La Clémentine	02 51 34 06 03
SAS TESSIER BAUDRY	Peintres décorateurs	22 rue des Pins	02 51 96 23 70 06 86 48 53 40
SERRÉ Martin	Couvreur zingueur	1 impasse de la Citadelle	06 34 95 25 74
SYNDICORINNE	Syndic de copropriété indépendant		06 71 55 55 05
THIBAUD Frédéric	Maintenance informatique	4 rue de l'Ormeau	02 28 15 96 38 06 12 95 53 35
THOMAS Alexandre	Transport	ZA la Chataigneraie	06 11 26 57 35

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Heures d'ouverture au public

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
- Le samedi de 08h30 à 12h00
- Tél. : 02 51 38 60 56
- Fax : 02 51 05 93 56
- E-Mail : mairie@saintgeorgesdepointindoux.fr
- Site internet : <http://saintgeorges-depointindoux.fr>
- Page Facebook : <http://facebook.com/stgeorgespointindoux>

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur le site internet à l'adresse suivante : www.service-public.fr. Les inscriptions pourront se faire tout au long de l'année. En période d'élection, les inscriptions seront à faire 6 semaines avant le scrutin.

Toutes modifications électorales se font sur le site [service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Carte nationale d'identité

Pour l'obtention ou le renouvellement d'une carte d'identité, le demandeur doit impérativement prendre rendez-vous avec la mairie de la Mothe-Achard aux Achards, se présenter personnellement pour la prise d'empreinte et les signatures, avec 2 photos d'identité récentes et identiques format 35 x 45 mm, une copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie du lieu de naissance), un justificatif de domicile, la carte d'identité précédente ou une déclaration de perte ou de vol (la déclaration peut être établie en mairie ou au commissariat) ainsi qu'un timbre fiscal de 25 € (si vous ne fournissez pas votre ancienne carte d'identité). S'il est mineur le demandeur devra être accompagné d'un des parents (pour autorisation parentale).

Passeport biométrique

Les demandes de passeport se font à la mairie de la Mothe-Achard (02.51.38.60.49) uniquement sur rendez-vous (prévoir 30 minutes par demande). Le demandeur se présente avec les documents originaux suivants : une copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie du lieu de naissance), un justificatif de domicile, l'ancien passeport en cas de renouvellement, un titre d'identité (autre que le passeport à renouveler) carte d'identité ou permis de conduire, une photo d'identité qui peut être faite sur place et les timbres fiscaux correspondants (que l'on peut aussi télécharger sur le site : timbres.impots.gouv.fr).

- Majeur : 86 €
- Mineur de 15 à 18 ans : 42 €
- Mineur moins de 15 ans : 17 €

TARIFS SPÉCIAUX D'ÉLECTRICITÉ OU DE GAZ POUR LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE

La loi a créé des tarifs spéciaux pour les personnes qui rencontrent des difficultés financières.

Il s'agit du Tarif de Première Nécessité (TPN) pour la fourniture d'électricité et du Tarif Spécial de Solidarité (TSS) pour la fourniture de gaz.

Depuis le 7 mars 2012, l'attribution du TPN ou du TSS est accordée automatiquement pour toutes les personnes remplissant les conditions nécessaires :

- revenus compatibles avec l'obtention de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle – Complémentaire)
- existence d'un contrat de fourniture d'électricité au nom du bénéficiaire de la CMU-C pour le TPN
- existence d'un contrat de fourniture de gaz naturel au nom du bénéficiaire de la CMU-C ou bénéficiaire d'un chauffage collectif au gaz pour le TSS

Si vous percevez des revenus compatibles avec l'obtention de la CMU-C, vous pouvez bénéficier de ces tarifs spéciaux qui permettent d'obtenir une réduction sur votre facture d'électricité ou de gaz.

Pour tout autre renseignement, rapprochez-vous de la mairie.

CONTACTS DÉPANNAGES

ELECTRICITÉ - ENEDIS

- **Dépannage 7J/7 et 24 h/24 :**
Tél. : 09 72 67 50 85
- **Service raccordement :**
Tél. : 09 69 32 18 82

EAU POTABLE - SAUR

- 71 rue du Commerce
ZI Sud - La Roche sur Yon
- Tél. : 02 51 45 08 85

ASSAINISSEMENT - CCPA

- Tél. : 02 51 05 94 89

RAPPELS CONCERNANT NOS AMIS LES CHIENS



Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure (pensez à venir les déclarer en mairie à votre arrivée sur la Commune).

Chiens errants

La communauté de communes (pour le compte de chaque commune du canton dont St Georges) a passé une convention avec une entreprise spécialisée chargée de transporter et d'héberger les animaux en divagation sur les différentes communes. Le coût de l'intervention (entre 80 et 330 €) sera facturé aux propriétaires.

Aboiements

Pensez aussi à vos voisins si vos chiens aboient régulièrement de manière intempestive : il existe des colliers anti-aboiement ou les dresser en conséquence.

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

INFORMATIONS DE SAINT GEORGES

INFORMATIONS PRATIQUES

LUTTE CONTRE LES RATS, LES SOURIS ET TAUPES



La fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles propose la fourniture de raticide, souricide et pièges à taupe. Les commandes se font auprès de la mairie du 1er août au 10 septembre. Les produits sont à retirer en mairie courant octobre. Se renseigner auprès de la mairie.

ABEILLES

Vous avez trouvé un essaim d'abeilles, une liste d'apiculteurs est disponible en mairie. N'hésitez pas à en faire la demande.

ENVIRONNEMENT

Collecte des ordures ménagères

- lundi matin tous les 15 jours les semaines impaires
- En période estivale, ramassage toutes les semaines (du 21/06/21 au 14/09/21)

Attention : pensez à sortir les bacs le dimanche soir

Collecte des bacs jaunes

- mardi matin tous les 15 jours les semaines paires
- Attention : pensez à sortir les bacs le lundi soir

Sortir les containers et penser à les rentrer après la collecte

PAV (points d'apport volontaire)

Journaux et verres

- Parking de la Chesnaie
- Parking de la salle polyvalente
- Les Moulières
- Les Essais
- La Bardonnaire
- La Guédanchère

Vêtements

- Parking de la Chesnaie

Dépôt occasionnel en colonne d'ordures ménagères

- Place de la Chesnaie

DÉCHETTERIES



Horaires d'ouverture Les Achards

- Du 1^{er} avril au 30 septembre, le vendredi de 9h00 à 12h00 et du lundi au samedi, de 14h00 à 18h00.
- Du 1^{er} octobre au 31 mars, le vendredi de 9h00 à 12h00 et du lundi au samedi, de 14h00 à 17h00.

Ste Flaive des Loups

- Toute l'année, lundi, mercredi et samedi, de 9h00 à 12h00.

Martinet

- Toute l'année, lundi, mercredi et samedi, de 9h00 à 12h00.

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Depuis le 1^{er} janvier 2016, une participation de 15 € est demandée pour l'acquisition d'un composteur (fiche à remplir en mairie)

PÔLE EMPLOI

- 48 rue Gaston Ramon
85000 La Roche sur Yon
- 02 51 05 95 69

ou

- Zone Acti Sud
33 rue du Commerce
85036 La Roche sur Yon Cedex
- Tél. : 3949

ASSOCIATION CONTACT

Vous recherchez du travail : nous recrutons !



Nous proposons différents contrats adaptés à vos souhaits, avec des temps de travail choisis, et aménagés selon vos besoins.

Nous offrons un large choix d'activités pour répondre aux compétences de chacun. Prenez rendez-vous avec nos bureaux, nous étudierons ensemble l'emploi qui vous convient le mieux.

Vous êtes un particulier, une entreprise ou une association

Soutenez notre action ! Confiez-nous vos travaux de ménage, jardinage, manutention, entretien de locaux, débarrasage, travaux du bâtiment... Les travaux sont réalisés sous le contrôle d'un responsable technique. Demandez une estimation, c'est gratuit et sans engagement !

L'association CONTACT peut vous faire bénéficier de la réduction ou du crédit d'impôts pour 50 % du montant des travaux, dans le cadre des emplois familiaux.

En faisant appel à l'association pour tous vos travaux, vous contribuez à l'insertion par le travail.

- 77 avenue Georges Clémenceau
La Mothe-Achard
85150 Les Achards
- Tél. : 02 51 05 91 79
- Site : www.contact85.fr

MISSION LOCALE



Association pour les 16 à 25 ans sortis du système scolaire

Son rôle

- Vous accueillir près de chez vous
- Vous informer sur les démarches d'accès à l'emploi, la formation
- Vous orienter dans votre projet professionnel
- Vous accompagner dans votre parcours vers l'emploi
- Vous fournir des informations sur demande concernant le logement, les déplacements, la santé, la mobilité internationale, l'accès aux droits, les loisirs ...

Contacts

Lyse GUERIN

- E-mail : guerinl@mlpy.org
- Tél : 02 51 09 89 34
- Le jeudi matin sur rendez-vous
- Maison des associations
2 impasse de l'atlantique - ZA Sud
85150 Les Achards

Pour les employeurs : Christine CAILLON

- E-mail : cailonc@mlpy.org
- Tél : 02 51 09 89 46 / 06 80 30 71 76

ADMR



Centre de Santé Infirmier ADMR des Achards, Coëx et St Mathurin

L'association du CSI est gérée par un groupe d'administrateurs bénévoles qui encadre 10 infirmières diplômées d'état, 1 secrétaire et 1 agent d'entretien.

Présidente de l'association : **Mme Marie-Christine SYRAS**

Les infirmières réalisent, tous les jours, dans le respect des gestes barrières, au centre aux horaires des permanences, ou à domicile, les soins infirmiers prescrits par un médecin tels que les prises de sang, injections, vaccins, pansements, distribution des médicaments, tests PCR COVID et antigéniques...

Accueil physique (à La Mothe-Achard) et téléphonique : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30.

Les soins sont assurés sur prescription médicale et sur rendez-vous, à domicile et au centre.

Les soins sans RDV sont assurés au centre à La Mothe Achard et à Coëx : du lundi au samedi de 12h00 à 12h30

- Espace Michel Breton
12 Place Michel Vrignon
85150 Les Achards
- Tél. : 02 51 05 66 44
- E-mail : csilamothe@orange.fr

SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile

Pour vous permettre de rester chez vous en bénéficiant d'une grande qualité de soins.

- 7 jours sur 7
- Soins de maintien à domicile pour les personnes âgées et/ou personnes handicapées
- Réalisation des actes d'hygiène et de mobilisation, complétés par votre infirmier(ère) libéral(e) si besoin
- Tél. : 02 51 94 79 19
- E-mail : ssiadlamothe@wanadoo.fr

Service d'aide à domicile de la Mothe Achard

L'ADMR propose des services à do-

micile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que les familles : entretien du logement, aide à la personne, téléassistance, livraison de repas, garde d'enfants à domicile, ... Des services répondant aux besoins de chacun grâce à nos 15 salariées que la crise sanitaire a mis en lumière par leur engagement de tous les jours auprès des personnes fragiles.

L'ADMR, ce sont aussi des bénévoles qui, par leur présence, apportent un soutien aux personnes isolées et en perte d'autonomie. Nous recherchons activement des bénévoles pour réaliser des appels de convivialité et des visites à domicile.

Nous souhaitons apporter plus et mieux à ceux qui nous font confiance. La qualité de notre service est une préoccupation constante.

Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 (et sur rendez-vous en dehors de ces horaires)

- 17 place Michel Vrignon
85150 Les Achards
- Tél. : 02.51.20.31.77
- E-mail : paysdesachards@admr85.org

Livraison de repas

Ce service complémentaire à ceux déjà proposés par l'ADMR permet aux personnes en perte d'autonomie de rester aussi longtemps que possible chez elles.

- Tél. : 02 51 44 37 85
- Site : www.admr85.org

ASSISTANTE SOCIALE

- Tél. : 02 28 85 76 20

Une assistante sociale sera nommée sur votre dossier selon le cas.

P.M.I.

- Centre de Protection Maternelle et Infantile des Sables d'Olonne
- 10 rue des Religieuses
85100 Les Sables d'Olonne
- Horaires : du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30
- Tél. : 02 51 21 02 52

MICRO-CRÈCHE

Située au 22 ZA La Chataigneraie, la micro-crèche «Les P'tits Matelots» a ouvert ses portes en janvier 2020.

Elle accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans (régulièrement ou occasionnellement)

- Tél. : 06 74 39 57 91
- E-mail : microcreche.stgeorges@gmail.com

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

- **Mme Nathalie DOUILLARD**, conseillère en économie sociale et familiale
- 02 51 96 82 00 ou 0810 25 85 10 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
- Sur rendez-vous au : 109 boulevard Louis Blanc - 85000 La Roche/Yon

Permanence à la Maison des Associations des Achards

- 2 impasse de l'Atlantique - La Mothe-Achard - 85150 Les Achards
- Jeudi de 9h00 à 12h00

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. ALBERT assure une permanence en mairie de la Mothe-Achard, le 2^{ème} mardi de chaque mois de 9h00 à 12h00.

DON DU SANG

Toute personne âgée de 17 à 70 ans, en bonne santé peut donner son sang soit aux collectes (voir liste ci-dessous) ou à l'établissement français du sang situé dans l'enceinte du centre hospitalier de la Roche sur Yon.

Les collectes 2021 ont lieu à l'Espace Culturel de la Mothe Achard de 15h30 à 19h30 :

- le mardi 5 janvier
- le jeudi 4 mars
- le jeudi 11 mars
- le lundi 17 mai
- le jeudi 27 mai
- le jeudi 29 juillet
- le mardi 3 août
- le mercredi 29 septembre
- le mardi 5 octobre
- le jeudi 9 décembre
- le mardi 14 décembre

INFORMATIONS DE SAINT GEORGES

INFORMATIONS PRATIQUES

ASSOCIATION DES VEUVES DE VENDÉE

- Mme HILLAIRET
- Tél. : 02 51 94 77 12

FAVEC - ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS D'ORPHELINS

Nous sommes un lieu d'accueil où le caractère humain des relations est prioritaire, où le conjoint survivant se sent écouté, aidé par des responsables qui ont traversé la même épreuve. Notre association départementale a pour but :

- de défendre les droits des personnes en situation de veuvage,
- de les aider dans leurs démarches administratives,
- de les représenter auprès des pouvoirs publics afin de faire évoluer une législation actuellement défavorable.

Permanences en Vendée

- Deux mardis par mois de 14h00 à 17h00 au Pavillon Maurice Durand, rue de Verdun, Salle N° 1 aux Sables d'Olonne. Renseignements auprès de Mme ERRAUD - Tél. : 06 88 14 97 18.
- Tous les mardis de 10h00 à 17h00 et le samedi sur rendez-vous, 15 rue Anatole France à la Roche sur Yon. Tél. : 02 51 37 03 14.

Déplacement à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

FNATH - Association des Accidentés de la Vie

La FNATH est une association qui est à votre service pour vous accompagner et vous défendre dans vos droits

Pour tous les accidents de la vie : l'aide accidents du travail et maladie d'origine professionnelle ; les victimes de la route, les malades, les personnes handicapées de naissance, les victimes d'accidents médicaux (infections nosocomiales, erreurs de gestuelles médicales, etc) ; les victimes d'accidents domestiques ; les victimes d'attentats ou d'agressions

Pour toutes les catégories socio-

professionnelles : salariés du régime général, du régime agricole, des régimes spéciaux ; agents des trois fonctions publiques (état, hospitalière et collectivités territoriales) ; artisans et commerçants ; exploitants agricoles ; marins ; professions libérales ; retraités ; personnes invalides ou handicapées

Le service de conseil et défense : Vous informe sur vos droits ; Vous accompagne dans vos démarches administratives ; Vous défend et établit vos recours ; Vous assiste devant le Tribunal de Grande Instance (TGI), Cour d'Appel (CA), Vous assiste dans la procédure en cas de licenciement

L'accompagnement social : Aide à l'emploi ; Aide à la constitution de dossiers (retraite, réversion, pénibilité, MDPH, veuvage, déclaration fiscale, etc) ; Demandes de subventions (aide humaine, aide technique, etc). Les juristes du groupement de la Vendée ainsi que nos avocats sont à vos côtés tout au long de la durée de l'étude et de la clôture de votre dossier.

A noter qu'une cotisation juridique vous sera demandée. L'association vit uniquement des cotisations. Celle-ci vous sera demandée lors de votre inscription et est renouvelable annuellement. Pour tous renseignements :

- Jacques ROQUAND
- 1 rue de l'davière 85150 Lande-ronde - Tél. : 06 77 61 27 78
- Ou 101 rue Proudhon - 85000 La Roche/Yon - Tél. : 02 51 37 06 15
- E-mail : contact@fnath85.fr

LES RESTOS DU CŒUR

- La Chapelle Achard
- Tél. : 02 72 78 10 35

SECOURS CATHOLIQUE

- Bernard MORNET (responsable du secteur)
- Tél. : 02 72 78 10 36

ASSOCIATION VALENTIN HAÛY



Représente et regroupe plus de 500 personnes non et mal voyantes sur la Vendée.

- Comité de Vendée avec les aveugles et les malvoyants - 39 bis rue de la Marne - BP 639 - 85016 La Roche sur Yon Cedex
- Tél. : 02 51 37 22 22.
- E-mail : comite.vendee@avh.asso.fr
- Site : <http://larochesuryon.avh.asso.fr>
- Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
- Président : Claude GUILBOT

GUICHET HABITAT

Conseil, rénovation, aides financières, accompagnement

- E-mail : habitat@cc-paysdesachards.fr
- Tél. : 02 51 05 94 49
- Sur rendez vous, tous lundis entre 8h30 et 12h30 au siège de la communauté de communes

CULTE

- Presbytère : 9 rue de Nantes
- Tél. : 02 51 38 60 59
- Permanence : le matin de 10h00 à 12h00 les mardis, jeudis et samedis

Messe à St Georges

Les semaines impaires. Le samedi à 19h00 en horaires d'été et 18h00 en horaires d'hiver

Pour toutes démarches relatives à des demandes de baptême, de mariage, de sépulture ou concernant l'éducation de la Foi des enfants, s'adresser au presbytère de la Mothe-Achard.

PRESSE - CORRESPONDANTS

Journal des Sables

- Yves REZEAU
- Tél. 02 51 34 04 23
- E-mail : rezia.y@gmail.com

Ouest France

- Jean-Michel POUZET
- Tél. 06 13 52 69 58
- jeanmichel.pouzet@gmail.com

FOIRES ET MARCHÉS

A la Mothe-Achard

- Foire le 1^{er} jeudi du mois
- Marché tous les vendredis sauf le vendredi suivant la foire.



LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?



Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



CONSTRUIRE ADAPTER
AGRANDIR SURELEVER
REHABILITER DIVISER



Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com

> en savoir + : www.caue85.com



Architecte : Vendée architecture et urbanisme (recto photo maure)
Architecte : TCA architectes et urbanistes (recto photo Basse)
Architecte : Atelier et de Architecture (recto)
Photographe : François DANTART

IMPORTANT

En raison du contexte sanitaire, cet agenda n'est pas complet et est amené à évoluer. Consultez la mairie ou la page Facebook pour vous tenir informé.

Merci de vous renseigner sur le maintien de ces manifestations avant leur date prévue.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

JANVIER 2021	MARS	MAI	JUILLET	SEPTEMBRE	NOVEMBRE	
<p>Vendredi 29 OGEC - Tartiflette à emporter</p> <p>★ APEEPEV Opération Madeleines Bijou</p>	<p>Samedi 13 Amicale laïque Spectacle humoristique «Ginette la reine des boulettes»</p> <p>Vendredi 19 UNC Concours de belote</p>	<p>Samedi 8 Cérémonie commémorative</p> <p>★ APEEPEV Baby Grenier</p> <p>★ APEEPEV Opération Barbecue</p>	<p>Vendredi 9 UNC Pique-nique</p> <p>★ Comité des Fêtes Vide Grenier</p>	<p>★ APEEPEV Baby Grenier</p> <p>★ Comité des Fêtes Marche Gourmande</p> <p>Dimanche 19 Grisons Cyclistes Rando VTT et Pédestre</p>	<p>Jedi 11 Cérémonie commémorative</p> <p>Vendredi 19 UNC Concours de belote</p>	
FÉVRIER	<p>Samedi 20 OGEC Soirée Couscous</p>	JUIN	AOÛT	<p>OCTOBRE</p> <p>★ APEEPEV Dîner Dansant</p>	<p>Samedi 27 Amicale laïque Spectacle « Les chiens font pas des chats' »</p>	
<p>Dimanche 7 Chemins fais-en Assemblée Générale (11h00)</p> <p>Vendredi 19 OGEC - Goûters et Burgers à emporter</p> <p>Jedi 25 Circuit des plages vendéennes</p>	AVRIL	<p>Dimanche 27 APEEPEV Kermesse</p> <p>★ Comité des Fêtes Fête de la musique</p>	<p>Vendredi 20 Chemins Fais-En Rand'o clair de lune (21h00)</p>	<th>DÉCEMBRE</th> <td> <p>Samedi 11 APEEPEV Fête de Noël</p> </td>	DÉCEMBRE	<p>Samedi 11 APEEPEV Fête de Noël</p>

★ La date précise n'est pas encore connue.



Mairie de St Georges de Pointindoux
10 rue de l'Auzance - 85150 Saint Georges de Pointindoux

02 51 38 60 56

mairie@saintgeorgesdepointindoux.fr

facebook : www.facebook.com/stgeorgespointindoux

www.saintgeorgesdepointindoux.fr